

2023

**DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

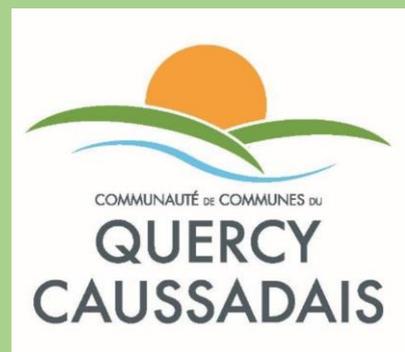


Table des matières

INTRODUCTION :	4
LE CONTEXTE INTERNATIONAL :	5
LE CONTEXTE NATIONAL ET LES COLLECTIVITES :	7
Condensé Quercy Caussadais.....	9
La CCQC en synthèse 2022	11
LISTE DES DELIBERATIONS 2022.....	13
RETROSPECTIVE.....	19
Affectation de résultat fonctionnement 2022	20
Dépenses et Recettes de fonctionnement CCQC.....	26
Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement :	27
Dépenses d'investissements en détails CCQC :.....	28
Reste à réaliser dépenses investissements	29
Recettes d'investissements en détails CCQC	29
Reste à réaliser recettes investissements	29
Dépenses d'investissements :	30
Recettes d'investissements :	31
Répartition des dépenses et recettes d'investissement	32
Les orientations budgétaires.....	33
Perspectives d'évolution / Plan Pluriannuel d'investissements.....	34
.....	34
Commentaires :	35
Perspectives d'évolution fonctionnement :	36
Perspectives d'évolution investissement :	37
LE TOURISME.....	38
Dépenses et Recettes de fonctionnement :	38
Dépenses et Recettes d'investissement :	40
Perspectives	41
SPANC.....	42
Dépenses et recettes de fonctionnement :	43
Dépenses et recettes d'investissement :	44
Perspectives d'évolution fonctionnement.....	45
Nombre de contrôles détaillées	46
Structuration des Ressources Humaines et évolution prévisionnelle.....	47

A. Situation au 31/12/2022	47
A.1. Pyramide des âges (titulaires, stagiaires, contractuels permanents et non permanents).....	47
A.2. Répartition des effectifs par catégories et cadres d'emplois	48
B. Evolution des Ressources Humaines de 2017 à 2022	50
Gestion de la Masse Salariale.....	51
A. Situation au 31/12/2022.....	51
B. Evolution des Ressources Humaines de 2017 à 2022	52
C. Evolution prévisionnelle des Ressources Humaines	52

INTRODUCTION :

Le Conseil Communautaire est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif, conformément à l'article L 2312-1 du CGCT.

La tenue d'un DOB est obligatoire, et ce dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. L'article 107 de la Loi NOTRe du 07 août 2015 a déjà renforcé les obligations de transparence dans le domaine budgétaire. La Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 (LFPF) contient de nouvelles règles concernant le DOB.

Le II de l'article 13 dispose : « A l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant :

1. L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
2. L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de la dette. Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes. »

Monsieur le Président doit présenter à l'occasion du DOB 2022, un rapport sur les orientations budgétaires des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de l'encours de dette ainsi qu'une présentation de la structure des effectifs et des dépenses de personnel (évolutions prévisionnelles, éléments sur la rémunération, la durée effective du travail).

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique. Cette délibération est alors transmise au représentant de l'Etat.

Le rapport prévu à l'article L2312.1 du CGCT est transmis par Monsieur le Président de la Communauté de communes aux maires des communes membres dans un délai de 15 jours à compter de son examen par le conseil de Communauté. Il est également transmis à l'autorité Préfectorale. Il est mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes et doit faire l'objet d'une publication, notamment sur le site Internet de l'établissement public, dans les 15 jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Le DOB permet de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget primitif, le contexte national et international étant évoqué, informer sur la situation financière de la Communauté de communes et les perspectives budgétaires, présenter les actions mises en œuvre. Le présent document abordera donc successivement : - Le contexte socio-économique et l'environnement général, l'analyse de la situation financière et fiscale de la Communauté de communes : données et ratios généraux, fiscalité, endettement - Les éléments de prospectives 2022 – 2026.

LE CONTEXTE INTERNATIONAL :

Plusieurs chocs ont frappé une économie mondiale déjà fragilisée par la pandémie : une inflation plus forte que prévu dans le monde entier, en particulier aux États-Unis et dans les pays européens les plus importants économiquement, qui a provoqué un durcissement des conditions de financement ; un ralentissement plus prononcé qu'attendu en Chine des suites de flambées de COVID19 et de confinements ; enfin de nouvelles répercussions négatives de la guerre en Ukraine.

Un ralentissement de la croissance plus tôt cette année, une baisse du pouvoir d'achat des ménages et un resserrement de la politique monétaire ont entraîné une révision à la baisse de 1,4 point de pourcentage aux États-Unis. En Chine, à la suite des reconfinements et de l'aggravation de la crise de l'immobilier, la croissance a été révisée à la baisse de 1,1 point de pourcentage, avec des répercussions majeures à l'échelle mondiale.

En Europe, les fortes révisions à la baisse s'expliquent par les retombées de la guerre en Ukraine et le resserrement de la politique monétaire. L'inflation mondiale a été revue à la hausse du fait de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que des déséquilibres persistants de l'offre et de la demande. Elle devrait atteindre 6,6 % dans les pays avancés et 9,5 % dans les pays émergents et les pays en développement cette année, soit une révision à la hausse de 0,9 et 0,8 point de pourcentage, respectivement. En 2023, la politique monétaire désinflationniste devrait faire sentir ses effets, et la production mondiale augmenter de seulement 2,9 %.

Les risques qui pèsent sur les perspectives sont très largement orientés à la baisse. La guerre en Ukraine a interrompu les importations européennes de gaz russe ; il pourrait être plus difficile de faire reculer l'inflation si la pénurie de main-d'œuvre est plus forte que prévu, ou si les anticipations d'inflation perdent leur ancrage ; un durcissement des conditions financières mondiales risque de provoquer le surendettement de pays émergents et de pays en développement ; de nouvelles flambées de COVID19 et des confinements supplémentaires, ainsi qu'une aggravation de la crise du secteur immobilier pourraient freiner davantage la croissance chinoise ; enfin la fragmentation géopolitique risque d'entraver la coopération et les échanges à l'échelle mondiale.

Dans un autre scénario plausible où les risques se concrétisent, l'inflation s'accroît encore et la croissance mondiale est ramenée à 2,6 % et 2,0 % environ en 2022 et 2023, respectivement, soit un résultat qui se situe dans la tranche de 10 % inférieure de la distribution des résultats depuis 1970.

Alors que la hausse des prix continue d'amputer considérablement les niveaux de vie dans le monde entier, il faudrait en priorité que les décideurs modèrent l'inflation. Un durcissement de la politique monétaire aura inévitablement des coûts économiques réels, mais tout retard ne fera que les exacerber. Un soutien budgétaire ciblé peut contribuer à amortir leurs effets sur les couches les plus vulnérables de la population, mais devant des budgets publics déjà obérés par la pandémie et la nécessité d'adopter une politique macroéconomique globalement désinflationniste, il sera demandé de compenser ces mesures par une hausse des impôts ou une baisse des dépenses publiques.

En outre, le durcissement des conditions monétaires aura aussi une incidence sur la stabilité financière et obligera à recourir de façon judicieuse aux instruments macroprudentiels, et il sera donc d'autant plus nécessaire de réformer les dispositifs de résolution des dettes. Les mesures visant à remédier à des conséquences particulières sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires doivent être axées sur les catégories les plus éprouvées sans fausser les prix.

De plus, alors que la pandémie se poursuit, les taux de vaccination doivent augmenter pour protéger contre des futurs variants. Enfin, l'atténuation des changements climatiques nécessite toujours des mesures multilatérales urgentes pour limiter les émissions et accroître les investissements afin d'accélérer la transition écologique.

LE CONTEXTE NATIONAL :

Dans un premier temps, la crise de la Covid-19 a imposé à la mi-mars 2020 l'instauration de mesures contraignantes d'endiguement de la pandémie.

Ces confinements ont conduit à l'arrêt ou à la mise au ralenti de beaucoup de secteurs. La « mise sous cloche » des économies a ainsi provoqué une récession généralisée d'une amplitude atypique au regard des crises économiques précédentes. Le PIB français a reculé de 7,9 % en moyenne annuelle en 2020 et celui de la zone euro de 6,2 %. Dans un deuxième temps, le relâchement partiel des contraintes au fur et à mesure que la vaccination avançait et la pandémie refluit a libéré les forces de rebond en fin d'année 2020 et a rendu possible l'amorce d'un rattrapage du terrain perdu auparavant.

Le PIB français a ainsi crû de 6,8 % en 2021 et celui de la zone euro de 5,2 %. Ce rebond, qui n'était pas propre à l'Europe, a réactivé les échanges internationaux de matières premières et de produits intermédiaires. La brusque reprise de l'activité a ainsi attisé les tensions sur les matières premières et les biens intermédiaires dans un contexte où la politique de l'OPEP consistait à n'augmenter que graduellement sa production et où l'activité des pays asiatiques restait sous contrainte pandémique.

L'économie française encaisse de multiples chocs (hausse des prix de l'énergie, incertitudes et tensions géopolitiques, vagues du variant Omicron et difficultés d'approvisionnement, hausse des taux d'intérêts...) conduisant à une baisse de la croissance malgré les dispositifs budgétaires mis en place. Après avoir crû de 6,8 % en 2021, rattrapant partiellement la chute de 2020 (-7,9 %), le PIB n'augmenterait que de 2,6 % en 2022 et de 0,6 % en 2023. Cette prévision n'intègre pas d'effet lié à des ruptures ou un rationnement d'énergie. Le seul « choc énergie », comparable au premier choc pétrolier pour l'économie française, réduirait le PIB de 3,3 points mais les mesures budgétaires pour répondre à la crise énergétique amortiraient le choc à hauteur de 1,5 point en 2023, pour un coût budgétaire brut de 47 milliards d'euros (18 milliards en net).

Avec un baril de pétrole à 100 dollars en 2023 et une revalorisation de 15 % des tarifs réglementés du gaz et de l'électricité, les prix de l'énergie a augmenté de 22 % en 2022 et de près de 10 % en 2023. Le salaire mensuel de base (SMB) a connu une hausse de 3,4 % en 2022 et devrait atteindre les 3,8 % en 2023. Au total, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation a augmenté, en moyenne, de 5,1 % en 2022 et sera autour de 4,6 % en 2023.

En 2023, l'ajustement attendu sur le marché du travail va peser sur la dynamique de la masse salariale et le revenu disponible brut réel (RDB) baisserait de -0,3 % en 2023. Sur deux ans, malgré les mesures budgétaires et la revalorisation du SMIC, le pouvoir d'achat par unité de consommation se contracterait de 1,4 %, ce qui le ramènerait à un niveau proche de 2019. Le taux d'épargne passerait de 15,5 % actuellement à 17,4 % fin 2022 en raison de l'inertie de la consommation et de l'incertitude qui restera élevée en fin d'année. En 2023, le taux d'épargne se réduirait pour revenir en fin d'année à un niveau proche de son niveau d'avant-crise. La « surépargne » accumulée depuis 2020 atteindrait 11,7 % du RDB fin 2023.

Après près de 240 000 emplois créés en 2022, la faible croissance en 2023 et l'ajustement progressif du sureffectif, évalué à plus de 500 000 emplois à la mi-2022, se traduiraient par des destructions d'emplois (-175 000). Dans ce contexte, après avoir atteint un point bas à 7,2 % au troisième trimestre 2022, le taux de chômage remonterait à 8 % en fin d'année 2023. Ce scénario suppose une relative stabilité du stock d'apprentis au cours des prochains trimestres, autour de 900 000. Sur l'ensemble de la période 2020-2023, les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement pour faire face à la crise Covid puis à celle de l'énergie représenteraient un coût exceptionnel pour les finances publiques de 270 milliards d'euros, soit 10,8 % du PIB sur quatre ans.

Après un déficit public à 8,9 points de PIB en 2020 et 6,4 points en 2021, celui-ci continuerait de baisser malgré les nouvelles mesures prises sur l'énergie, pour s'établir à 4,9 points de PIB en raison de l'extinction progressive des mesures d'urgence liées à la crise Covid et du fort rendement fiscal des

prélèvements obligatoires. En 2023, le déficit public s'élèverait à 5,2 % du PIB, conséquence du ralentissement de la croissance et du moindre dynamisme attendu des recettes fiscales, de la hausse des charges d'intérêts et de la baisse structurelle des prélèvements obligatoires. Après une faible diminution en 2022 à 111,2 % du PIB (contre 112,5 % en 2021), la dette publique, au sens de Maastricht, ré-augmenterait en 2023 pour s'établir à 112,2 % du PIB.

LE CONTEXTE NATIONAL ET LES COLLECTIVITES :

Après avoir atteint 60,7 % du PIB en 2020, la dépense publique s'est établie en 2021 à 58,4 % du PIB compte tenu de la mobilisation toujours forte des finances publiques pour continuer de répondre à la crise sanitaire. Le ratio de dépense a poursuivi sa baisse en 2022 et en 2023, à 57,6 % du PIB et 56,6 % du PIB respectivement, malgré la mobilisation des finances publiques pour protéger le pouvoir d'achat des ménages et soutenir les entreprises face aux conséquences de l'inflation.

En volume, la dépense publique hors crédits d'impôt décroîtrait ainsi de -1,1 % en 2022. Ce repli est en particulier dû à la quasi-extinction des principaux dispositifs de soutien d'urgence, hors dépenses de santé directement liées à la crise sanitaire. Hors effet de la diminution des mesures de soutien d'urgence et de France relance, la croissance de la dépense en volume serait de +2,4 %, du fait notamment des mesures prises par le Gouvernement pour protéger les ménages et les entreprises face aux hausses de prix.

En 2023, la dépense publique diminuerait à nouveau de façon significative, à hauteur de -1,5 % en volume, en raison de la quasi-disparition des dépenses de soutien d'urgence, de la baisse des dépenses de France relance, et de la maîtrise des autres dépenses.

En dehors de cet effet, la dépense en volume serait quasi-stable. La trajectoire pluriannuelle dans laquelle s'inscrit le PLF 2023 est celle prévue dans le projet de LPFP 2023-2027. Elle prévoit un retour du déficit public sous le seuil de 3 % à horizon 2027.

Ce retour à des comptes publics normalisés après la crise sanitaire serait permis par un redressement du solde structurel de 1,2 point entre 2024 et 2027. Cet ajustement progressif devrait se traduire par une décreue du ratio de dette rapporté au PIB à partir de 2026 : ce dernier, après s'être établi à 112,8 % en 2021, atteindrait 111,7 % en 2025. Il baisserait ensuite, pour atteindre 110,9 % en 2027.

Les développements du conflit ukrainien et la crise de l'énergie ont contraint le gouvernement à réviser ses prévisions par rapport à la loi de finances rectificative (LFR) d'août : - attendu à + 2,7 % cette année, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) atteindrait + 1 % l'an prochain, un niveau jugé « un peu élevé » par le Haut Conseil des finances publiques eu égard aux projections des économistes ; - l'inflation, supposée culminer à + 5,3 %, resterait encore élevée en 2023 (+ 4,3 %) et ne reviendrait au voisinage de + 2 % qu'en 2025.

Plusieurs recettes publiques bénéficient de cet effet prix, au premier rang desquelles la TVA, dont 20 % du produit (25 % à partir de 2023) revient aux collectivités : +9,6 % en 2022 +5,1 % l'an prochain. La trajectoire de déficit public avoisinera les - 5 % en 2022 et 2023. Ces chiffres intègrent les mesures anti-inflation déclinées ces derniers mois et dont certaines sont prolongées par le PLFI : en particulier la limitation à + 15 % de la hausse des prix du gaz et de l'électricité dont bénéficient les deux tiers de communes qui affichent des recettes inférieures à 2 millions d'euros (M€) et moins de dix salariés. Le retour sous le plafond de - 3 % est quant à lui reporté à 2027.

Les collectivités y contribueraient en dégageant cette année-là un excédent (c'est-à-dire un désendettement) considérable à leur échelle de 0,5 % du PIB. Pour les y inciter, la première mouture du projet de loi de programmation des finances publiques (PLPFP), mise en pièces en Ire lecture à

l'Assemblée, nationale prévoyait comme son prédécesseur de 2018 d'encadrer les principaux concours d'État et d'ouvrir un nouveau cycle de contractualisation, avec néanmoins plusieurs nouveautés.

Un élargissement des dotations régulées à la fraction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) allouée aux régions en remplacement de leur dotation globale de fonctionnement (DGF), dont la croissance spontanée, conjuguée à celle de la compensation d'exonération des bases industrielles, pourrait absorber et au-delà la marge d'augmentation de + 0,3 milliard d'euros (Md€)/an définie par le PLPFP ; une norme d'évolution de la dépense de fonctionnement plus stricte : inflation – 0,5 % au lieu de + 1,2 % en valeur, peu ou prou l'inflation à l'époque ; un abaissement du seuil de dépenses réelles de fonctionnement exposant à des sanctions de 60 M€ à 40 M€, qui élargit le dispositif de 322 à 500 collectivités ; un déclenchement des sanctions (perte de certaines dotations d'investissement, puis pénalité de 75 % à 100 % du dépassement) désormais conditionné au constat d'un écart au niveau de la collectivité et de son échelon national.

Principales mesures collectivités 2023 :

- Programmation de la suppression de la CVAE
- Indexation de la DGF pour tenir compte du niveau de l'inflation en 2023 soit 4,2 %
- Simplification et élargissement du « filet de sécurité énergie »
- TVA pour les logements meublés touristiques
- Suppression des règles de lien entre les taux de THRS et de TFPB au profit d'un encadrement de l'évolution de la THRS
- Suppression du décalage de deux ans la mise en œuvre de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation
- Baisse de la TVA sur les transports en commun à 5,5 %
- Fléchage direct de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances aux services départementaux d'incendie et de secours « TSCA SDIS » vers les services d'incendie et de secours
- Intégration au champ d'éligibilité du FCTVA des aménagements et agencements de terrains
- Possibilité de recalculer le coefficient correcteur en cas d'erreur

- Source : **Perspective de l'économie mondiale Fonds monétaire international et PLF 2023**

Condensé Quercy Caussadais

En 2023, 51 830 habitants résident dans de territoire du Pays Midi Quercy de 1 189 km². En 6 ans la population du territoire a augmenté de 3%.

Au niveau des trois communautés de communes, l'évolution est inégale, pour le Quercy Caussadais, une augmentation de 0.42% depuis 2022., + 1.27 % pour le Quercy-Vert-Aveyron à + 0.49% pour le Quercy-Rouergue Gorges de l'Aveyron. Sur les 49 communes du Pays MQ, 34 enregistrent une progression démographique, contre 15 qui inversent la tendance avec une très légère baisse de population.

Le record de progression en valeur absolue est pour la Commune de St-Etienne de Tulmont avec 37 habitants (+1%) et en % pour la Commune de Montrosier avec une hausse de 6.5% (+2 hab).

La population pour la CC du Quercy Caussadais est de 20 279 habitants au 1er janvier 2021, contre 19 942 en 2013. Cela représente une évolution de +2 % sur la période. Le dernier recensement, publié durant l'été 2021, nous permet également d'analyser différents chiffres clés à l'échelle de l'EPCI. 3 155 familles avec enfants, soit 34 % des ménages contre 37 % pour le Tarn-et-Garonne ; 22 % de moins de 20 ans, contre 22 % pour Caussade ; 26 % de plus de 65 ans, contre 27 % pour Caussade. En 2020, 150 naissances domiciliées sont enregistrées sur la CC DU QUERCY CAUSSADAIS, soit 8,5% de moins qu'en 2018 (-4% pour le département). Pour la CC du Quercy Caussadais, la population évolue en moyenne de +2 % entre 2013 et 2018. La commune dont la variation est la plus forte est Lapenche (+11%), alors que celle dont la variation est la plus faible est Molières (-5%).

Le Quercy Caussadais est le troisième pôle économique secondaire du département derrière Castelsarrasin et Moissac avec un bon potentiel de consommation locale de 143 millions d'euros en 2016 (malgré un taux d'évasion d'environ 27 %), une bonne rétention du potentiel de consommation à Caussade, mais les habitants des autres communes consomment largement à l'extérieur du territoire Quercycaussadais, sauf pour l'achat de produits alimentaires plus de la moitié des établissements du Quercy Caussadais (56 %) font partie de la sphère présente, à l'origine de 60 % des postes salariés du territoire.

Notre économie locale dépendant fortement de la consommation locale est d'autant plus fragilisée par la crise liée au COVID. Ces dernières années peu de création d'emplois : augmentation d'une trentaine d'emplois seulement en l'espace de 5 ans de 2011 à 2016 près des $\frac{3}{4}$ des entreprises du territoire n'ont aucun salarié. Les actifs travaillent de moins en moins sur leur commune de résidence : 59 % des actifs travaillaient dans une autre commune en 2011, contre 61 % en 2016 mais surtout un taux de chômage en nette augmentation : 214 chômeurs de plus en l'espace de 5 ans de 2011 à 2016 ; Le taux de chômage des communes oscille entre 7 à 9 % pour les meilleurs résultats mais il double sur certaines communes notamment à Caussade avec un taux de chômage de 18,7 % en 2017, 19,5 % en 2012, 16,8 % en 2007.

Les nouvelles activités créées ne compense pas suffisamment les suppressions : 33 établissements ont cessé leur activité en 2017 dans les bourgs centres suite à une suppression, vente ou cession contre 37 créations d'établissements enregistrées la même année en moyenne 170 établissements créés par an de 2015 à 2018, soit 657 établissements en l'espace de 4 ans mais de nombreux dirigeants d'établissement proches de la retraites (plus d'un tiers sont âgés de plus de 55 ans) ce qui posera à moyen terme le problème de la transmission / reprise notamment dans l'artisanat. 130 entreprises devront trouver un repreneur d'ici 10 ans pourtant la richesse localement des métiers de l'artisanat est un atout à préserver, à valoriser pour le territoire : avant le COVID 19, 138 entreprises étaient en activité depuis plus de 10 ans, soit plus du tiers des entreprises, ce qui reste un bon indicateur d'activité de l'artisanat mais il s'agit en grande majorité d'établissements artisanaux de petite taille et donc fragiles ;

Néanmoins, au regard de ce diagnostic, force est de constater que le territoire a des atouts pour attirer encore de nombreuses entreprises pouvant compter en plus sur des avantages fiscaux non négligeables grâce à notre classement en zone de revitalisation rurale, mais il faudra veiller sur le bon équilibre entre les créations et la suppression d'emplois, la situation étant déjà fragile avant la crise COVID, en soutenant les créations d'entreprises afin de maintenir une dynamique économique locale suffisante.

Parmi les 4 829 demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC, 644 sont des jeunes. Ils évoluent de 2.2% sur un an. Ce public représente 13% des demandeurs d'emploi du territoire observé. Ce taux est supérieur à celui d'Occitanie. Le nombre de demandeurs d'emploi seniors évolue de +8% entre 2020 et 2021. On peut observer également 2 564 Demandeur d'Emploi de Longue Durée (DELD) soit 53% des demandeurs d'emploi avec une évolution de + 10.2 % sur la dernière année dont 30% (1 466 DELTD) sont des Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée. 827 Allocataires RSA (17% des demandeurs d'emplois) soit une évolution de +2.2% sur un an.

Au 31/12/2021, 3 858 allocataires résident sur la CCQC soit 8% des allocataires du Tarn et G. La Caf couvre ainsi 8 927 personnes soit 44% des habitants de la CCQC. En moyenne pour la CC du Quercy Caussadais, le temps de résidence dans le même logement est de 16,8 années.

Ce chiffre est supérieur à celui enregistré pour Caussade (14 années). En 2021, 455 allocataires perçoivent la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (Paje) soit 12% des allocataires de la CCQC. Ce taux est de 14% pour les allocataires du département. Cette prestation permet de préparer l'arrivée d'un enfant, d'aider à assurer les dépenses liées à l'entretien et à l'éducation et de prendre en charge partiellement les frais de garde ou de permettre à ou deux parents de réduire ou de cesser leur activité professionnelle.

Par ailleurs, on retiendra que la CC du Quercy Caussadais compte 11 429 logements, alors que ce chiffre était de 5 660 en 1968. Cela représente une évolution de +102 % en 60 ans ! En matière de logement, d'autres indicateurs peuvent être mobilisés, tels que le statut d'occupation (cf. carte ci-contre), avec 65 % de propriétaires pour la CC du Quercy Caussadais ; la taille des logements, qui à l'échelle de l'EPCI est de 4,3 pièces, contre 4,3 pour le Tarn-et-Garonne.

La CCQC en synthèse 2022

L'année 2022 a été riche d'orientations politiques, notamment la cession de la zone de Contines au bénéfice de la Chambre des Commerces et d'Industries dans le cadre d'une SCI en cours de constitution pour le projet OCCIRAIL, l'avancement du contrat de relance et de transition écologique, la politique Bourg-Centre, Petite Ville de Demain, le contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables.

L'OPAH, 33 logements locatifs réhabilités, une action forte pour la réhabilitation des logements insalubres, vacants, énergivores ou mal adapté au vieillissement de la population qui va dans le sens d'un territoire plus attractif et qui participera au succès des politiques en œuvre en matière de revitalisation des bourgs centres ou petites villes de demain.

En complément de l'OPAH, la convention ORT pourra valoir convention d'OPAH RU, ce qui permettra de renforcer « notre boîte à outils » afin de lutter contre l'habitat indigne et vacants. In fine, l'ORT renforcera l'attractivité commerciale en centre-ville, favorisera la réhabilitation de l'habitat par des aides financières plus conséquentes et par l'application de nouveaux dispositifs juridiques et avantages fiscaux pour attirer de nouveaux porteurs de projet et investisseurs.

Nous avons également entamé les travaux pour la nouvelle école de musique qui seront achevés courant 2023, l'étude préalable pour le l'office du tourisme et la maison des vins dont les travaux débiteront également en 2023.

Le Contrat local de santé qui devra participer à la réduction des inégalités territoriales et sociales. Il permettra de mieux coordonner les actions sur notre territoire au bénéfice des plus vulnérables. Il porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social, les déterminants de la santé.

France services qui permet de concevoir et préparer des actions adaptées aux besoins d'accompagnement de l'utilisateur, de répondre à ses besoins dans un souci de proximité et bénéficier de la mise en œuvre d'ateliers numériques collectifs, un programme riche et dynamique, qui a touché 10 088 usagers en 2022, en termes de fréquentation, 1639 pour les accompagnements individuels, et 1 558 pour les fréquentations des partenaires. Les demandes relèvent de 34.45% pour le pôle emploi, 28.31% pour la DGFIP, 9.64% pour l'assurance maladie, 9.15% pour l'assurance retraite, 8.51% pour l'agence nationale des titres sécurisés et 8.45% pour la CAF.

Notre service Espace Rural Emploi Formation (EREF), de plus en plus sollicité dans le cadre des reconversions professionnelles, de la recherche d'heures complémentaires par les personnes retraités, par la délégation d'administration pour recruter des profils ciblés, par l'accompagnement individuel des 87 personnes en situation d'exclusion et les ateliers thématiques. Le Point information jeunesse qui accompagne les jeunes (de 11 à 30 ans), dans leur prise d'autonomie au travers de l'accès à l'information les conseiller dans l'utilisation des informations, de leur ouvrir les accès aux structures et aux institutions dont ils ont besoin par une mise en relation dans le cadre des orientations scolaires, professionnelles, Jobs d'été, service mobilité, accès à la culture, aux loisirs et les découvertes des métiers.

Le transport à la demande au bénéfice de 65 personnes, 31 974 repas dans le cadre du portage des repas à domicile et 236 personnes vulnérables concernées par la téléassistance.

L'opération « coupon association » qui a enregistré 1242 coupons. Ils ont été utilisés par 55 associations, dont 43 du territoire CCQC. Cette action qui permet de soutenir les associations et écoles de sports qui représentent 5 000 adhérents. Le partenariat transport et la gestion de Quercy O qui a permis à 4 043 élèves de se perfectionner tant au niveau du savoir nager que du secourisme.

Au niveau de l'informatisation des écoles, nous avons renforcé l'équipement de 16 écoles avec 18 tablettes graphiques et deux PC maîtres, 12 vidéoprojecteurs interactifs, 28 visualiseurs, 14 PC portables et 30 cartes pour les applications tablettes.

Nous avons également contribué à l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) à l'échelle du département qui sera présenté au conseil communautaire cette année dans l'objectif de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre ». En effet, notre territoire produit 253 kg/an/hab de déchets ménagers. Un point à souligner également, le taux de refus est important, conséquence directe des erreurs de tri. Ce chiffre reste élevé pour un territoire mixte rural comme le nôtre et nous allons mener suite à cette étude une analyse pour la mise en œuvre de la redevance spéciale.

Aussi, le prochain PPG a été adopté afin de limiter le risque d'inondation en plus des actions de maîtrise foncière, de diminution du ruissellement et de l'érosion, la réouverture de zones d'expansion de crue et la restauration imprévue avec la gestion différenciée des embâcles a été intégré ainsi que le projet de mise en place d'un système d'alerte et l'étude sur la digue de l'Ancien Cande associée au fonctionnement hydraulique de la zone de Caussade. Nous avons également validé la création du syndicat Aveyron-Aval.

La fréquentation des offices du tourisme en hausse par rapport à 2020 et 2021 avec 13 527 personnes renseignées, 8 820 durant la période estivale, et ce, malgré la canicule. Nous constatons un retour de la clientèle étrangère qui représente 14 %, 8 % avant COVID. 312 personnes ont bénéficié des visites guidées proposées notamment lors de la fête de la nature, des Journées Européennes du patrimoine ou dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire et en période estivales. 30 groupes ont visité notre destination, soit 734 personnes. Notre destination est mise en avant sur notre site internet et les réseaux sociaux Facebook et Instagram, mais aussi via nos guides des hébergements, restaurateurs, producteurs locaux, des chapelleries ou encore les guides spéciale groupe et à destination des scolaires, les guides des animations estivales... Nous animons le label Vignobles et découvertes qui a été renouvelé en 2022.

En parallèle, nous gérons également la collecte de la taxe de séjour et le suivi de l'entretien et du balisage des sentiers de randonnée. Nous gérons pour le compte de la mairie de Caussade l'Épopée Chapelière.

Nous sommes en collaboration étroite avec les différents acteurs du tourisme à l'échelle du département et les socio-pro de notre destination.

La culture avec une augmentation des inscriptions à l'école de musique + 30% par rapport à 2021, soit 193 inscriptions. Evolution constatée par un nouveau dynamisme lié à la direction et son équipe, de nouvelles disciplines mises en place, des investissements réalisés en matériels et instruments. En ce qui concerne les événements culturels, le concert de l'école de musique, les concerts de musique, les contes pour les tout petit, les jeunes publics, les théâtres et spectacles de rue, les festivals, les expositions, les animations Ludo soirées jeux, unlock, porte ouverte, voya'jouons, braderie, soit 50 manifestations, pour 9 900 participations.

Enfin, nous avons également mis en place le comité social territorial qui regroupe anciennement le (CT et le CHSCT), le rapport égalité homme/ femme qui compte 49 hommes et 44 femmes, les postes de catégorie A sont majoritairement occupés par des femmes, sur des emplois de responsables de service. Les postes de catégorie B sont plutôt masculins et la situation a tendance à s'équilibrer en catégorie C. Le travail à temps non complet est réservé à un nombre limité de postes au sein de la Communauté, 18 agents, de manière parfaitement équilibrée (9 femmes et 9 hommes). Cela concerne les services Ecole de musique, entretien des rivières (agents intercommunaux), le tourisme (agent sur 2 collectivités), la petite enfance, le nettoyage des locaux, France Services et l'ADS (agent sur 2 collectivités). Le télétravail est désormais possible.

En somme, au service financier et juridique, toutes ces actions ont généré 2 360 mandats, 419 titres, 144 projets de délibérations et 41 décisions.

LISTE DES DELIBERATIONS 2022

N° DELIB.	DATE CONSEIL	OBJET
2022-01	<u>07/03</u>	<u>Approbation PV précédent conseil</u>
2022-02		Compte gestion OT
2022-03		Compte administratif OT
2022-04		Affectation des résultats OT
2022-05		Compte de gestion spac
2022-06		Compte administratif spac
2022-07		Affectation définitive des résultats spac
2022-08		Débat d'orientations budgétaires
2022-09		Subventions aux associations
2022-10		Ordre de mission permanent
2022-11		Indemnités kilométriques à des agents
2022-12		Garantie agence France locale
2022-13		Révision des délégations d'attribution
2022-14		PAT avenant Boissières/ Dubois
2022-15		Plan d'actions tourisme durable
2022-16		Avenant admr82
2022-17		Avenant smad82
2022-18		Maison des vins Montpeat-de-Quercy
2022-19		Fonds de concours – commune d'Auty
2022-20		Ouverture de crédit – BP2022 – autorisation à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2022
2022-21		Révision grille tarifaire OT
2022-22		Etude pré-opérationnelle – OPAH-RU ORT
2022-23		Création d'emplois permanents
2022-24		Modification délibération 2015-42, 2015-91 et 2017-142 emplois permanents
2022-25		Plie 2022-2026
2022-26		Ludothèque – partenariat apas82

2022-27		Prestation de services avec l'association REEL
2022-28		Remboursement des participations – ateliers numériques
2022-29	<u>04/04</u>	<u>Approbation PV précédent conseil</u>
2022-30		Compte de gestion CCQC
2022-31		CA CCQC
2022-32		Affectation définitive de résultats CCQC
2022-33		BP OT
2022-34		BP SPANC
2022-35		Taux des 4 taxes directes locales
2022-36		BP CCQC
2022-37		Adhésion au service « conseil en énergie partage » du SDE82
2022-38		Convention d'occupation précaire avec « Chapeau Caussade »
2022-39		Fonds de concours – Saint-Cirq
2022-40		Révision règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise
2022-41		Contes jeune public
2022-42		Braderie de livres
2022-43		Médiathèque de Caussade – avenant à la convention de biens meubles et immeubles mis à disposition
2022-44		Ecole de musique – avenant à la convention de remboursement de frais de fonctionnement
2022-45		Ecole de musique – avenant à la convention de biens meubles et immeubles mis à disposition
2022-46		Création d'emplois permanents
2022-47		Révision RIFSEEP
2022-48	<u>30/05</u>	<u>Approbation PV précédent conseil</u>
2022-49		Actualisation fonds de concours – Puylaroque
2022-50		Demande de fonds de concours – Puylaroque
2022-51		Subvention 2022 – budget office de tourisme
2022-52		Subventions aux associations
2022-53		Convention de partenariat avec un bénévole de la ludothèque
2022-54		Ecole de musique – mise en place du « pass culture »

2022-55		RPQS SPANC
2022-56		RPQS OM
2022-57		Création du comité social territorial
2022-58		Modification d'une délibération relative à un emploi permanent
2022-59		Création d'emplois permanents
2022-60		Renouvellement mise à disposition du personnel – office de tourisme
2022-61		Rapport égalité homme/ femme
2022-62		BP CCQC – DM1
2022-63		Participation des familles aux frais de transport scolaire
2022-64	<u>18/07</u>	<u>Approbation PW précédent conseil</u>
2022-65		Demande de fonds de concours – Lapenche
2022-66		Demande de fonds de concours – Saint-Cirq
2022-67		Demande de fonds de concours – Cayrac
2022-68		Demande de fonds de concours – Cayriech
2022-69		Demande de fonds de concours – Montalzat
2022-70		Demande de fonds de concours – Mirabel
2022-71		Subventions affaires scolaires
2022-72		Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs – ADMR82 – portage de repas
2022-73		Révision des statuts de la CCQC
2022-74		Révision intérêt communautaire CCQC
2022-75		Protocole d'accord transactionnel – Atelier ATU
2022-76		Cession de la zone de Contines au bénéfice d'une SCI en cours de constitution
2022-77		Mise en œuvre de la programmation du Pays d'art et d'histoire en Quercy Caussadais
2022-78		Ecole de musique – convention avec le collège Saint-Antoine
2022-79		Ecole de musique – convention avec l'association « Desartssonnés »
2022-80		Ecole de musique – convention avec l'association « Negrartis »
2022-81		Intervenants en temps scolaire

2022-82		Budget CCQC – DM2
2022-83		Budget CCQC – amortissements et cessions de biens
2022-84		Autorisation du président à ester en justice dans le cadre des élections professionnelles
2022-85		Mise en œuvre du compte personnel de formation
2022-86		Création d'emplois permanents
2022-87		Mise en œuvre du télétravail
2022-88		Renouvellement d'un emploi dans le cadre du dispositif PEC
2022-89		Aide à l'immobilier d'entreprise – boucherie de Puylaroque
2022-90	<u>17/10</u>	<u>Approbation PV précédent conseil</u>
2022-91		Demande de fonds de concours – Lavaurette
2022-92		Demande de fonds de concours – Montfermier
2022-93		Demande de fonds de concours – Saint-Georges
2022-94		Remboursement au réel des frais de repas – déplacement professionnel
2022-95		Convention CAF
2022-96		Convention prestation de services avec le Ramier – SPA de Montauban
2022-97		RASED
2022-98		Subventions aux écoles de sport
2022-99		GEMAPI – gouvernance du bassin versant Aveyron Aval des suites de l'étude pour la gestion intégrée
2022-100		GEMAPI – réalisation d'une étude pour la gestion intégrée du bassin versant Aveyron Aval
2022-101		PPG – convention CCQC/ SMLB
2022-102		Contes jeune public
2022-103		Convention avec l'association « REEL »
2022-104		Intervenants en temps scolaire
2022-105		Convention avec APAS82, EHPAD de Caussade, Apprentis d'Auteuil
2022-106		Convention avec les écoles + collège Pierre Darasse
2022-107		Réseau lecture publique – convention avec le CMPP
2022-108		Budget CCQC – DM3

2022-109		Budget CCQC – demande d’admission en non-valeur
2022-110		Budget SPANC – provisions
2022-111		Création d’emplois permanents
2022-112		Avenant à la convention service unifié ADS
2022-113	<u>06/12</u>	<u>Approbation PV précédent conseil</u>
2022-114		Attribution marché SPANC
2022-115		Révision des tarifs à l’usager SPANC
2022-116		Révision des délégations de pouvoir
2022-117		Coupons associations
2022-118		Taxe d’aménagement – ajourné
2022-119		Taxe d’aménagement – ajourné
2022-120		Repos dominical Caussade
2022-121		Fonds de concours – Labastide-de-Penne
2022-122		Fonds de concours – Saint-Vincent
2022-123		Ordre de mission permanent
2022-124		Désignation de référents contrat local de santé
2022-125		Renouvellement de l’OPAH
2022-126		Renouvellement PPG et DIG
2022-127		Réalisation d’une étude pour la gestion intégrée du bassin de l’Aveyron Aval
2022-128		Braderie de livres
2022-129		Inscription des crédits au budget – portage de repas et téléassistance
2022-130		Subventions aux associations de la petite enfance
2022-131		Avenant avec TG Art et Culture
2022-132		Création emploi permanent
2022-133		Accroissement temporaire d’activité
2022-134		Modification délibération 2022-86 du 18 juillet 2022
2022-135		Suppression d’emplois permanents
2022-136		Révision CPF
2022-137		Convention cadre PVD valant ORT
2022-138		Intégration QRGa à l’ADS

2022-139		Territoire zéro chômeurs
2022-140		Mise à disposition Restos du cœur
2022-141		Mise à disposition Croix rouge
2022-142		DM4 – BP
2022-143		Avenant Quercy'O indexation annuelle
2022-144		Motion CCQC

RETROSPECTIVE

Affectation de résultat fonctionnement 2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY CAUSSADAIS			
RESULTAT 2022			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	8 275 634,79	
	Recettes	8 784 621,44	
	SOLDE EXERCICE	508 986,65	
	REPORT N-1	3 240 089,15	
	SOLDE 2022	3 749 075,80	a
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	1 440 403,70	
	Recettes	744 263,42	
	SOLDE EXERCICE	-696 140,28	
	REPORT N-1	558 911,70	
	SOLDE 2022 (III)	-137 228,58	b
	RAR 2021	-648 916,40	c
	SOLDE AVEC RAR	-786 144,98	b
	besoin de financ. (1068)		
			SOLDE REEL 2022 INV+ FONCT 3 611 847,22
			SOLDE AVEC RAR 2022 INV+ FONCT (002) 2 962 930,82

Solde Intermédiaire de Gestion

L'Épargne Brut correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie.

Nos recettes sont donc supérieures de 10% par rapport aux dépenses en 2022. Nous pouvons constater que l'Épargne Brut est en constante évolution depuis 2018.

L'Épargne de gestion retrouve le niveau de 2019 ; 2020.

Notre CAF nette, permet de constater que notre capacité d'autofinancement permet en 2022 d'autofinancer l'échéance de notre emprunt.

En revanche, en investissement, nous percevons 51.67 % de recettes en moins que les dépenses.

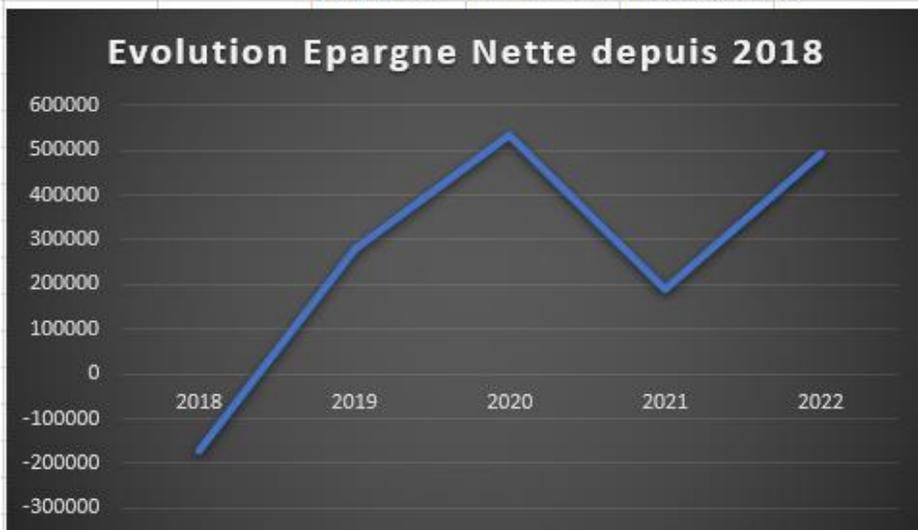
Le résultat de clôture provisoire sera donc positif de 355 385€.

L'Etat de notre dette est désormais fixé à 6 580 109 €.

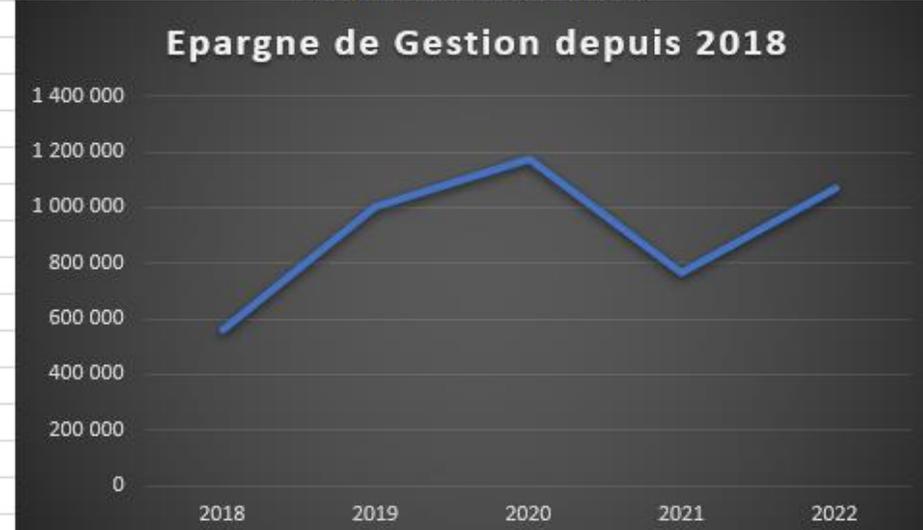
En somme, l'Etat financier de la CCQC est actuellement positif, mais demeure fragile.

EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
recettes confondues sauf opération d'ordre de transfert)	7 498 378	8 117 288	8 248 083	8 253 007	8 779 428
Dont DGF + DGF compens	123 445	240 346	250 169	261 266	272 910
Dont fiscalité directe locale (R73111, 112, 118)	3 439 257	3 574 733	3 629 823	2 481 375	2 523 535
DEPENSE DE GESTION	7 083 606	7 322 516	7 268 339	7 664 342	7 882 455
Dont charges générales (D011)	1 662 332	1 612 059	1 530 662	1 480 965	1 728 163
Dont Dépense de personnel (D012)	2 751 797	2 877 281	2 984 023	3 114 830	3 139 312
EPARGNE DE GESTION	638 666	1 004 319	1 172 856	767 014	1 070 055
Frais financiers	223 894	209 547	193 112	178 349	173 082
EPARGNE BRUT (CAF)	414 772	794 772	979 744	588 665	896 973
Amortissement capital de la dette	505 689	514 042	448 358	400 053	404 359
EPARGNE NETTE (CAF Nette)	-90 917	280 730	531 386	188 612	492 614
DEPENSE D'INVESTISSEMENT (Hors dette)	1 117 273	1 197 772	954 636	963 364	1 440 403
RECETTES D'INVESTISSEMENT Y. c. cession, hors dette)	770 027	1 585 909	595 521	690 728	744 263
EMPRUNT NOUVEAU	0	0	0	0	0
SOLDE DE CLOTURE REPORTE	1 207 528	852 710	1 190 993	831 877	558 911
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12 FDR	769 365	1 521 577	1 363 264	747 853	355 385
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	8 848 366	8 344 177	7 831 858	7 384 522	6 580 109

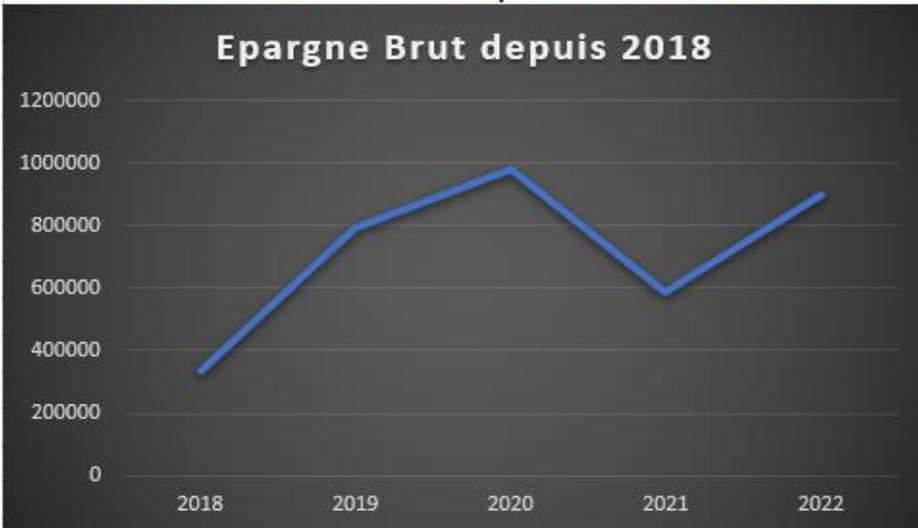
Epargne Brut - Amortissement de la Dette



Epargne Brut + frais financiers



Recette de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement



Etat de la Dette depuis 2018



Encours de la dette au 31/12/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS

I - ENCOURS DE LA DETTE AU 01/01/2022

AU 31/12/22

Organisme Prêteur	Objet	N° emprunt	Durée	Périodicité	CAPITAL INITIAL	Taux	Echéances		Annuité	Capital restant	Intérêts restants
							Début	Fin			
CAISSE EPARGNE M-P	Divers investissements	24	20 ans	annuelle	400 000,00	4,80	30/09/09	30/09/28	31 554,99	161 192,95	28 137,01
CAISSE EPARGNE M-P	Construction locaux DM	26	25 ans	semestrielle	430 000,00	4,01	18/06/11	18/12/35	27 396,74	275 457,91	80 639,71
CAISSE EPARGNE M-P	MDE	27	25 ans	semestrielle	356 000,00	4,01	18/06/11	18/12/35	22 681,94	228 053,72	66 811,50
CAISSE EPARGNE M-P	Divers investissements	28	20 ans	annuelle	1 200 000,00	3,86	17/12/13	17/12/32	87 206,95	712 282,00	153 787,52
Sous-total (divers)										1 376 986,58	335 435,74
CAISSE EPARGNE M-P	entre Aquatique Quercy*	29	20 ans	trimestrielle	1 100 000,00	3,92	05/06/14	05/03/34	82 758,50	618 750,00	139 466,25
CDC	entre Aquatique Quercy*	31	40 ans	trimestrielle	2 605 070,00	1,99	01/07/17	01/04/57	111 832,64	2 246 872,82	772 747,80
AGENCE France LOCALE	entre Aquatique Quercy*	33	20 ans	trimestrielle	2 500 000,00	1,87	20/03/16	20/12/35	159 565,78	1 625 000,00	204 268,33
LA BANQUE POSTALE	entre Aquatique Quercy*	34	20 ans	trimestrielle	1 000 000,00	2,27	01/06/17	01/03/37	68 018,13	712 500,00	117 259,76
Sous-total (centre aquatique)										5 203 122,82	1 233 742,14
										79,07%	78,62%
TOTAL GENERAL									591 015,67	6 580 109,40	1 569 177,88

II - ENCOURS DES EMPRUNTS GARANTIS 2022

au 31/12/2022

Organisme Prêteur	Objet	N° emprunt	Durée	Périodicité	CAPITAL INITIAL	Taux	Echéances		Annuité	Capital restant
							Début	Fin		
LA BANQUE POSTALE	Association I.D.D.E.E.S	1	20 ans	Trimestrielle	125 000,00	2,17	15/05/12	15/05/36	7 720,72	88 698,96
CREDIT AGRICOLE	Association I.D.D.E.E.S	2	20 ans	Mensuelle	100 000,00	2,78	05/11/15	05/01/35	6 649,01	71 697,74
TOTAL GENERAL									14 369,73	160 396,70

LIBELLE	2017	2018	% Aug.	2019	% Aug.	2020	% Aug.	2021	% Aug.	2022	% Aug.
DOTATIONS / COMPENSATIONS ETAT (2020 réforme TH)											
DGF (base)	0,00	0,00	-	119 735,00	-	131 763,00	10%	145 192,00	10%	159 382,00	10%
DGF (compensation)	126 078,00	123 445,00	-2%	120 611,00	-2%	118 406,00	-2%	116 074,00	-2%	113 528,00	-2%
CFE / CVAE	240 293,00	245 842,00	2%	287 319,00	17%	293 253,00	2%	304 400,00	4%	266 111,00	-13%
FNGIR	57 396,00	57 334,00	0%	57 378,00	0%	57 378,00	0%	57 378,00	0%	57 378,00	0%
FPIC (à opter du 1/1/12)	210 228,00	220 486,00	5%	222 367,00	1%	230 440,00	4%	238 371,00	3%	232 454,00	-2%
Fiscalité reversée						7 974,00		0,00	-100%	0,00	-
Autres impôts (reversement)	16 553,00	3 151,00	-81%	4 283,00	36%	3 935,00	0%	3 817,00	-3%	6 703,00	76%
Dotations	650 548,00	650 258,00	0%	811 693,00	25%	843 149,00	4%	865 232,00	3%	835 556,00	-3%
Compens. Exo TP	1 223,00	0,00	-100%	0,00	-	0,00	-	0,00	-	0,00	-
DCRTP (comp. Perte TP)	30 180,00	30 180,00	0%	25 671,00	-15%	23 376,00	-9%	23 376,00	0%	23 376,00	0%
Compens. Exo TH	62 431,00	63 525,00	2%	65 690,00	3%	68 706,00	5%	0,00	-100%	0,00	-
Compens. Exo FB / FNB	66 039,00	53 842,00	-18%	43 979,00	-18%	35 736,00	-19%	114 943,00	222%	90 878,00	-21%
Fonds Dptal péréq. TP (dès 2021)	0,00	0,00	-	0,00	-	0,00	-	8 002,00	-	7 800,00	-3%
Fonds compens. TP	13 722,00	312,00	-98%	10 296,00	0%	11 202,00	9%	0,00	-100%	0,00	-
Compens. CET (Exo CFE/CVAE)	47,00	0,00	-100%	0,00	0%	0,00	-	99 033,00	-	126 989,00	
Compensations	173 642,00	147 859,00	-15%	145 636,00	-2%	139 020,00	-5%	245 354,00	26%	249 043,00	2%
ETAT	824 190,00	798 117,00	-3%	957 329,00	20%	982 169,00	3%	1 110 586,00	13%	1 084 599,00	-2%
FISCALITE CCQC (2020 = réforme TH)											
Bases prévisionnelles	42 705 800,00	43 890 600,00	3%	44 840 800,00	2%	45 775 500,00	2%	23 016 600,00	-50%	23 895 700,00	4%
Produit 4 Taxes (réalisation) (FB / FNB / CFE - comp. TH à opter 2021)	3 123 992,00	3 190 264,00	2%	3 268 648,00	2%	3 332 635,00	2%	3 247 917,00	-3%	3 429 460,00	6%
<i>Taux</i>	<i>5,32-7,69-38,50-7,99</i>	<i>5,32-7,69-38,50-7,99</i>	<i>0%</i>	<i>5,32-7,69-38,50-7,99</i>	<i>0%</i>	<i>TH 0- 7,69-38,50-7,99</i>	<i>0%</i>	<i>TH 0- 7,69-38,50-7,99</i>	<i>0%</i>	<i>TH 0- 7,69-38,50-7,99</i>	<i>0%</i>
Bases prévisionnelles	15 792 232,00	16 177 926,00	2%	16 588 661,00	3%	16 968 301,00	2%	17 194 251,00	1%	17 908 644,00	4%
Produit T.E.O.M (réalisation)	2 302 147,00	2 359 355,00	2%	2 424 934,00	3%	2 479 503,00	2%	2 501 213,00	1%	2 609 606,00	4%
<i>Taux</i>	<i>14,5%</i>	<i>14,5%</i>	<i>0%</i>	<i>14,5%</i>	<i>0%</i>	<i>14,5%</i>	<i>0%</i>	<i>14,5%</i>	<i>0%</i>	<i>14,5%</i>	<i>0%</i>
CCQC	5 426 139,00	5 549 619,00	2%	5 693 582,00	3%	5 812 138,00	2%	5 749 130,00	-1%	6 039 066,00	5%
TOTAL GENERAL	6 250 329,00	6 347 736,00	2%	6 650 911,00	5%	6 794 307,00	2%	6 859 716,00	1%	7 123 665,00	4%

Fonctionnement 2022 :

Les dépenses de fonctionnement concernent l'entretien courant des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, le versement des salaires, les indemnités aux élus, les subventions aux associations, les cotisations aux syndicats et les intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2.78% par rapport à 2021, elles concernent principalement l'augmentation du prix de l'énergie (électricité, gaz, carburant) l'augmentation de la redevance pour le centre aquatique et le rattrapage d'actions non payées en 2021, répercutées en 2022, le rattrapage lié à la non distribution des dictionnaires en 2021 effectués pour deux années en 2022, la mission de demande d'autorisation d'aménager un ERP pour France Services non prévue, l'indexation sur le prix du carburant des prestataires en marché public, la remise en œuvre de l'analyse des pratiques pour la petite enfance, des travaux pour l'école de musique en l'occurrence la chaudière/gaz, des travaux complémentaires pour les gymnases, France Services, l'entretien et les réparations en augmentation pour les BOM. L'augmentation de la masse salariale correspond à 0.79% par rapport à 2021, taux normal lié au coût de la vie.

En recette de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (jardin d'enfants, école de musique, cyberbase, composteurs, mise à disposition de salles de réunion), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux subventions versées (collectivités, budgets Européens, eco-organismes, Caisse d'Allocations Familiales).

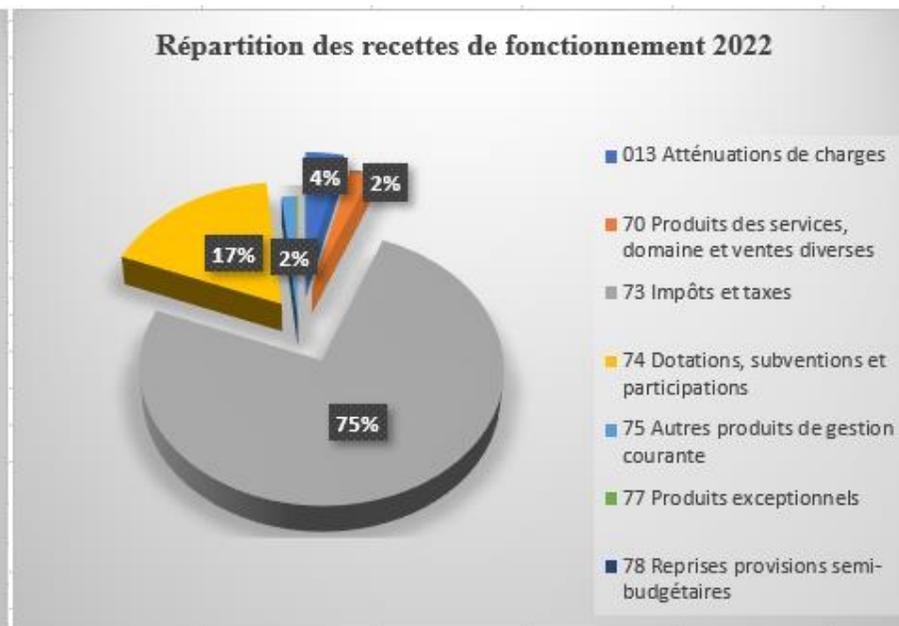
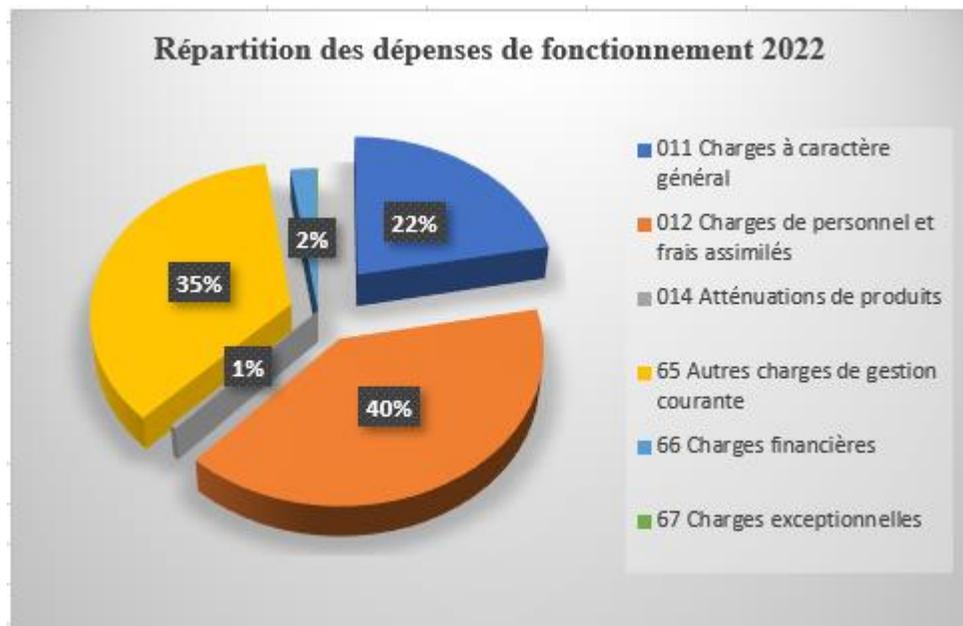
En 2022, par rapport à 2021, les recettes de fonctionnement ont augmenté de 6%.

- 9.26 % d'augmentation pour les atténuations de charge (Remboursements sur rémunérations du personnel, Remboursement sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance liés aux arrêts maladies en général)
- 4.85% pour les produits de services, domaine et ventes diverses (régie de recette AAGV, école de musique, ludothèque, médiathèques, France Services, Jardin d'enfants) actes et recettes liées aux charges relatives au fonctionnement du service instructeur.
- 3.75 % impôts et taxes (Impôts directs locaux, Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, Autres impôts locaux ou assimilés, fonds national de garantie individuelle des ressources, Fds de péréquation des ressources communale et intercommunale, TEOM, Fraction de TVA)
- 11.41 % Dotations, subventions et participations (Dotation d'intercommunalité, Dotation de compensation des groupes De communes, FCTVA, Région, Département, Budget communautaire et fonds structurels, Dotation de compensation de la réforme de la TP, Attribution du fonds départ. Péréquation taxe professionnelle, Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.CVAE&CFE, Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières, CAF, MSA, CITEO, Adour-Garonne, Syndicat du Lemboulas, VALORPLAST, ARCELORMITTAL, VERRALIA etc...)
- 42 % Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles, Redevances versées par fermiers & concessionnaires, Location de salles, rétrocession reliquat Vert Marine)
- 11.64 % Produits exceptionnels (Produits des cessions d'immobilisations, Produits exceptionnels divers)

Dépenses et Recettes de fonctionnement CCQC

<i>dépenses de fonctionnement</i>		2018		2019		2020		2021		2022	
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget</i>	<i>réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>réalisé</i>
011	Charges à caractère général	2 475 326,19	1 662 331,69	2 541 615,00	1 610 621,43	2 773 802,00	1 530 662,30	2 144 715,00	1 480 965,62	1 928 829,00	1 727 228,53
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 840 167,00	2 751 797,14	2 959 419,00	2 877 281,33	3 001 725,00	2 984 023,66	3 166 235,00	3 114 830,51	3 156 435,00	3 139 312,30
014	Atténuations de produits	47 500,00	41 330,00	47 200,00	40 288,00	44 200,00	1 133,00	81 000,00	79 014,00	51 000,00	39 959,00
65	Autres charges de gestion courante	2 778 435,50	2 386 115,49	2 889 390,00	2 569 779,55	3 000 706,00	2 548 455,26	2 950 236,00	2 804 357,01	2 945 142,00	2 790 469,90
66	Charges financières	230 179,31	223 893,54	354 436,00	209 547,76	274 940,00	193 111,77	799 132,00	178 349,84	173 083,50	173 082,90
67	Charges exceptionnelles	31 949,00	18 138,35	31 877,00	14 998,38	363 900,00	10 902,39	518 301,00	6 825,53	12 403,00	12 402,55
68	Dotations provisions semi-budgétaires	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00	50,00	500,00	0,00	500,00	0,00
022	Dépenses imprévues	592 655,00	0,00	706 000,00	0,00	650 000,00	0,00	600 000,00	0,00	301 503,50	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	8 996 712,00	7 083 606,21	9 530 437,00	7 322 516,45	10 109 773,00	7 268 338,38	10 260 119,00	7 664 342,51	8 568 896,00	7 882 455,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	658 240,00	0,00	2 598 533,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	314 985,00	238 570,78	343 000,00	379 233,19	339 876,00	341 874,90	357 100,00	357 078,54	384 344,00	393 179,32
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	9 311 697,00	7 322 176,99	9 873 437,00	7 701 749,64	10 449 649,00	7 610 213,28	11 275 459,00	8 021 421,05	11 551 773,00	8 275 634,50
	En € / habitant hors opération d'ordre *		349,70 €		361,50 €		358,82 €		378,37 €		389,14 €
<i>recettes de fonctionnement</i>		2018		2019		2020		2021		2022	
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>
013	Atténuations de charges	11 544,00	47 740,31	157 862,00	163 908,43	246 844,00	226 312,95	353 748,00	299 182,20	208 219,00	329 730,30
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	197 100,00	187 274,14	172 283,00	202 131,16	197 414,00	199 833,80	196 394,00	180 399,88	167 637,00	189 610,62
73	Impôts et taxes	6 137 081,00	6 095 220,50	6 221 686,00	6 285 746,06	6 342 462,00	6 405 118,00	6 343 477,00	6 354 022,00	6 410 372,00	6 601 712,00
74	Dotations, subventions et participations	1 021 227,00	1 107 205,22	1 263 127,00	1 295 455,25	1 210 804,00	1 347 010,77	1 310 636,00	1 347 751,54	1 355 509,00	1 521 341,93
75	Autres produits de gestion courante	50 470,00	39 504,79	51 220,00	78 564,44	68 920,00	53 184,39	42 400,00	69 429,10	152 330,00	119 655,25
77	Produits exceptionnels	600,00	21 232,92	47 892,00	91 412,46	300,00	16 623,69	5 382,00	2 022,91	5 366,00	17 369,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires	250,00	200,00	250,00	70,00	250,00	0,00	250,00	200,00	250,00	8,14
	TOTAL RECETTE REELLES	7 418 272,00	7 498 377,88	7 914 320,00	8 117 287,80	8 066 994,00	8 248 083,60	8 252 287,00	8 253 007,63	8 299 683,00	8 779 428,13
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 853 425,00	1 853 424,93	1 945 117,00	1 945 116,74	2 364 655,00	2 364 564,39	3 005 172,00	3 005 171,92	3 240 090,00	3 240 089,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	5 490,92	14 000,00	4 000,00	4 000,00	2 485,21	18 000,00	3 330,65	12 000,00	5 193,31
	TOTAL RECETTES	9 311 697,00	9 357 293,73	9 873 437,00	10 066 404,54	10 435 649,00	10 615 133,20	11 275 459,00	11 261 510,20	11 551 773,00	12 024 710,59
	En € / habitant hors opération d'ordre, hors excédent		370,18 €		400,73 €		407,19 €		407,44 €		433,42 €

Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement :



Dépenses d'investissements en détails CCQC :

Les frais d'études pour la zone de contines, le lycée Lavoisier, l'OPAH-RU, les frais d'insertion	89 123,60 €
Les licences et logiciels informatiques	11 175,12 €
Les fonds de concours	136 817,59 €
La participation au Syndicat Mixte Tarn et Garonne Numérique	30 918,00 €
La participation au syndicat mixte du Lemboulas	63 009,00 €
L'OPAH	61 164,00 €
Les acquisitions des zones humides	12 598,00 €
Travaux de l'air d'accueil des gens du voyage	2 292,00 €
Acquisition Zone de Montagnac	102 231,68 €
Remplacement groupe clim CCQC	19 080,00 €
Etanchéité toit Gymnase	16 628,77 €
Remplacement moteur portail ADS	1 493,04 €
Conteneurs	14 971,20 €
Travaux médiathèques	2 219,23 €
Achat véhicule BOM et ATESAT	199 914,02 €
Matériel de bureau et matériel informatique informatique	55 580,23 €
Mobilier	4 420,75 €
petit matériel	6 402,69 €
Travaux d'aménagement école de musique	186 460,19 €
travaux Berges Rivières	14 461,91 €
Emprunts	404 359,64 €
Total hors opérations d'ordre	1 435 320,66 €

Reste à réaliser dépenses investissements

Frais d'études OPAH-RU	29 192,00 €
Frais d'études LAVOISIER VITAM INGENIERIE PARTIE 2	29 580,00 €
OPAH	18 922,00 €
RIAE	11 256,00 €
Fond de concours	99 257,00 €
GEMAPI acquisition parcelle zone humide	8 000,00 €
Mobilier Médiathèque	1 368,00 €
Conteneurs	9 591,00 €
Solde remplacement Clim	4 766,40 €
Marché travaux école de musique	408 984,00 €
Avance travaux écoles de musique	88 000,00 €
Total RAR	708 916,40 €

Recettes d'investissements en détails CCQC

FCTVA	48 400,03 €
Soutien à l'innovation et à la transformation numérique pour l'ADS	7 140,00 €
Subvention plan de relance	37 552,95 €
Subvention Département	24 460,00 €
Fonds de concours centre aquatique participation Mairie de Causade	120 000,00 €
DETR	12 270,94 €
Dépôt et cautionnement	75,00 €
Berges et rivières	98 185,18 €
Excédent d'inv reporté	558 911,70 €
Total hors opérations d'ordre	906 995,80 €

Reste à réaliser recettes investissements

OPAH-RU	60 000,00 €
Total RAR	60 000,00 €

Dépenses d'investissements :

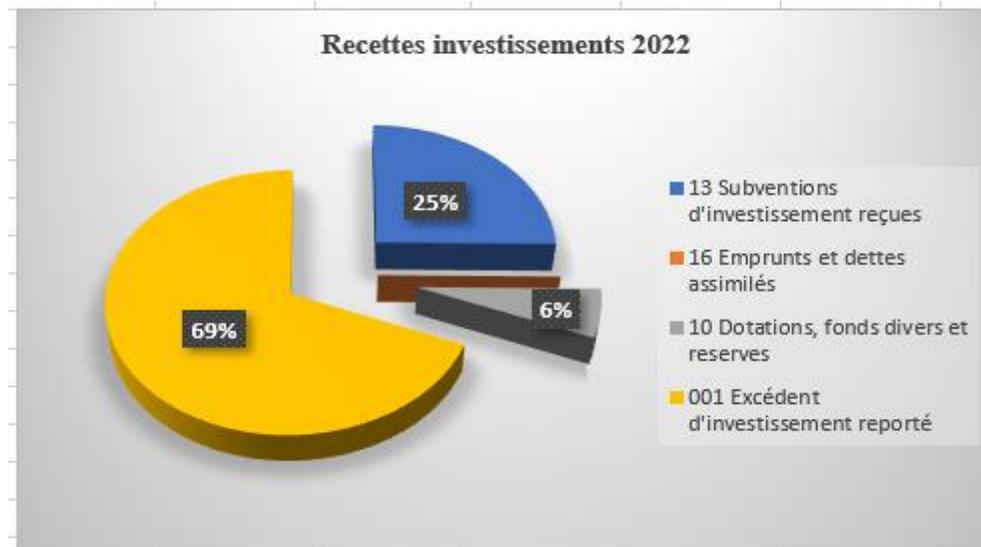
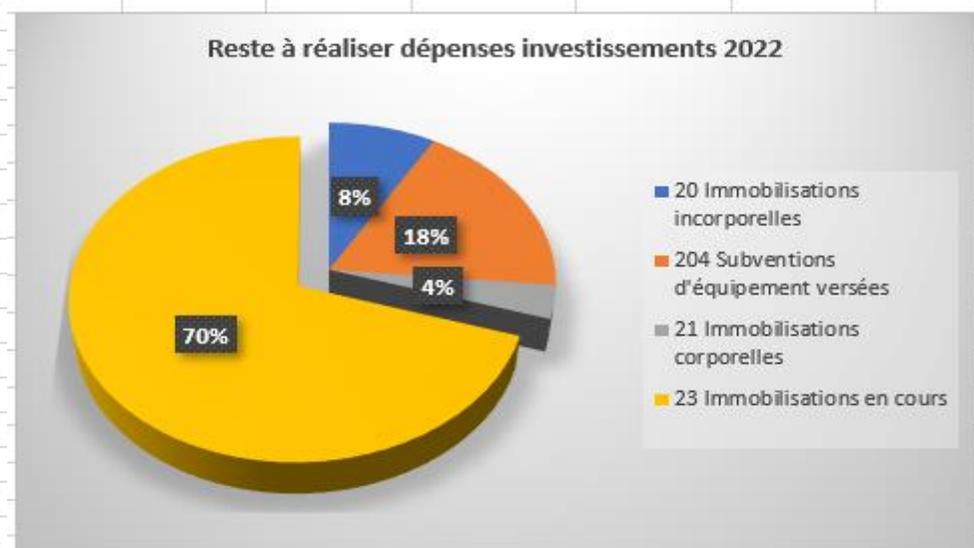
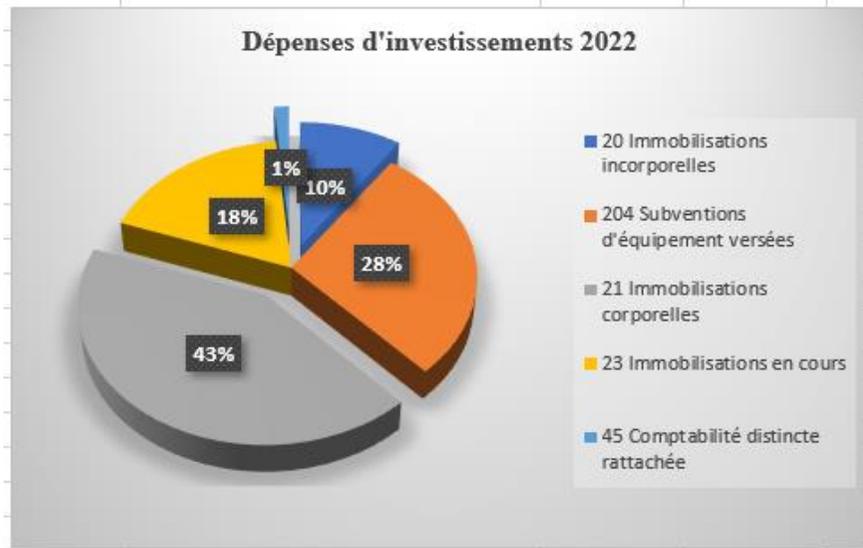
Dépenses d'investissement		2018		2019		RAR	2020		RAR	2021			2022		
Chapitre	Désignation	Budget	réalisé	Budget	réalisé		Budget	réalisé		Budget	réalisé	RAR	Budget	réalisé	RAR
20	Immobilisations incorporelles	162 655,68	29 157,48	125 350,00	6 153,59	70 153,00	123 290,00	5 490,90	0,00	64 400,00	10 465,20	131 228,85	267 526,00	99 486,72	58 772,00
204	Subventions d'équipement versées	362 952,00	261 626,83	391 483,00	263 889,99	4 727,00	320 894,00	198 963,77	74 560,00	391 783,00	217 074,06	0,00	560 662,99	291 909,52	129 435,00
21	Immobilisations corporelles	1 108 814,58	290 471,89	1 456 360,00	408 349,20	260 702,00	919 102,00	299 338,88	170 701,00	789 677,00	288 189,24	307 183,15	1 976 419,11	438 532,41	23 725,40
23	Immobilisations en cours	241 600,00	24 837,30	110 000,00	1 337,61	0,00	132 000,00	0,00	80 000,00	380 000,00	6 166,80	0,00	700 103,00	186 460,19	496 984,00
27	Autres immobilisations financières	18 000,00	0,00	20 250,00	20 130,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	79,00	79,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	110 400,00	7 573,36	108 400,00	29 724,00	0,00	70 000,00	0,00	5 000,00	107 500,00	38 112,00	0,00	132 500,00	14 461,91	0,00
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	1 876 022,26	606 093,50	2 083 193,00	679 730,39	335 582,00	1 495 286,00	503 793,55	325 261,00	1 733 439,00	560 086,30	438 412,00	3 637 211,10	1 030 850,75	708 916,40
26	Participations et créances ratt. à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 397,90	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	139 246,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	27 150,00	0,00	0,00	66 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES	2 015 268,26	606 093,50	2 143 193,00	679 730,39	335 582,00	1 522 436,00	503 793,55	325 261,00	1 799 864,00	560 086,30	438 412,00	3 877 609,00	1 030 850,75	708 916,40
16	Emprunts et dettes assimilés+ dépôt de cautionnement	507 190,00	505 688,61	515 319,00	514 042,27		450 338,00	448 357,64		403 053,00	400 278,00	0,00	407 360,00	404 359,64	0,00
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	2 522 458,26	1 111 782,11	2 658 512,00	1 193 772,66	335 582,00	1 972 774,00	952 151,19	325 261,00	2 202 917,00	960 364,30	438 412,00	4 284 969,00	1 435 210,39	708 916,40
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	5 490,92	14 000,00	4 000,00	0,00	18 000,00	2 485,21	0,00	18 000,00	3 330,65	0,00	12 000,00	5 193,31	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	20 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		40 000,00	5 490,92	34 868,00	4 000,00	0,00	18 000,00	2 485,21	0,00	31 200,00	3 330,65	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	2 562 458,26	1 117 273,03	2 693 380,00	1 197 772,66	335 582,00	1 990 774,00	954 636,40	325 261,00	2 234 117,00	963 694,95	438 412,00	4 296 969,00	1 440 403,70	708 916,40
	En €/ habitant hors opération d'ordre		54,89 €		58,93 €			47,01 €			47,41 €			70,85 €	

Pour les dépenses d'investissements, nous enregistrons 51.6% de recettes en moins par rapport aux recettes 2021. Les recettes pour l'école de musique seront logiquement comptabilisées en 2023. L'excédent N-1 de 558 911.70€ permet d'amortir ce déficit afin de constater un solde négatif de 137 228.58 €

Recettes d'investissements :

<i>Recettes investissement</i>		2018		2019		2020			2021		2022		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>RAR</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>RAR</i>
13	Subventions d'investissement reçues	518 763,21	306 654,25	195 952,00	195 679,90	205 162,00	177 144,87	7 545,00	209 699,00	252 907,38	578 325,00	204 423,89	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	3 000,00	1 575,00	374 600,00	1 725,00	3 000,00	900,00	0,00	3 000,00	900,00	3000	75,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 579,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTE FINANCIERES	521 763,21	327 808,88	590 552,00	217 404,90	208 162,00	178 044,87	0,00	212 699,00	253 807,38	581 325,00	204 498,89	60 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	522 581,05	88 177,86	907 335,00	910 955,11	217 000,00	53 911,65		50 000,00	27 212,47	40 181,00	48 400,03	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	13 600,00	0,00	38 665,00		4 400,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	9 754,00	0,00	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	110 400,00	25 470,00	48 900,00	58 316,34	120 343,00	21 690,00	44 000,00	108 000,00	52 630,40	123 920,00	98 185,18	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	314 985,00	328 570,78	343 000,00	379 233,19	339 876,00	341 874,90	0,00	357 100,00	357 078,54	384 344,00	393 179,32	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	20 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 483 329,26	770 027,52	1 969 320,00	1 585 909,54	889 781,00	595 521,42	44 000,00	743 999,00	690 728,79	1 139 524,00	744 263,42	60 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	1 207 529,00	1 207 528,46	852 710,00	852 710,00	1 190 993,00	1 190 992,47	0,00	831 878,00	831 877,49	558 912,00	558 911,70	0,00
21	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	658 240,00	0,00	2 598 533,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES	2 690 858,26	1 977 555,98	2 822 030,00	2 438 619,54	2 080 774,00	1 786 513,89	44 000,00	1 575 877,00	1 522 606,28	1 698 436,00	1 303 175,12	60 000,00
	En € / habitant hors opération d'ordre		21,00		58,00		34,00			75,17		64,34	

Répartition des dépenses et recettes d'investissement



Les orientations budgétaires

Comme vous le savez, l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015 a déjà renforcé les obligations de transparence dans le domaine budgétaire. La Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 (LPFP) contient de nouvelles règles concernant le DOB.

Elle oblige à faire apparaître, l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de la dette. Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de l'encours de dette ainsi qu'une présentation de la structure des effectifs et des dépenses de personnel (évolutions prévisionnelles, éléments sur la rémunération, la durée effective du travail).

Dans ce cadre, vous avez une projection réaliste en dépenses/recettes de fonctionnement et investissement qui feront l'objet d'éventuelles modifications au fil des années.

Perspectives d'évolution / Plan Pluriannuel d'investissements

DEPENSES							
PROJETS	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL TTC SUR MANDAT
Ecole de musique	6 166,80 €	186 460,19 €	518 524,00 €				711 150,99 €
Lavoisier AMO/étude programmiste		18 756,00 €	29 580,00 €				48 336,00 €
Pôle culturel étude			20 000,00 €	70 000,00 €			90 000,00 €
Pôle petite enfance étude			50 000,00 €	297 520,00 €			347 520,00 €
Pole culturel travaux				373 860,00 €	373 860,00 €		747 720,00 €
Pôle petite enfance travaux				660 000,00 €	1 324 000,00 €	912 000,00 €	2 896 000,00 €
Achat terrain pôle petite enfance + Notaire	0,00 €		125 000,00 €				125 000,00 €
Achat parcelles Montagnac	0,00 €	102 231,00 €					102 231,00 €
Achat terrain Montagnac	108 342,74 €						108 342,74 €
Montagnac AMO			40 000,00 €				40 000,00 €
Aide à l'immobilier	0,00 €	11 275,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	411 275,00 €
OPAH RU étude et mise en œuvre		60 807,00 €	60 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	270 807,00 €
OPAH	78 683,00 €	61 164,00 €	50 500,00 €	100 500,00 €	100 500,00 €	100 500,00 €	491 847,00 €
GEMAPI	102 933,91 €	120 987,40 €					223 921,31 €
Etude contines	1 188,00 €	2 880,00 €					4 068,00 €
Fond de concours	73 569,15 €	136 817,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	810 386,15 €
Maison des vins			297 237,00 €	538 960,00 €			836 197,00 €
TOTAL PROJETS A VENIR	370 883,60 €	701 377,59 €	1 440 841,00 €	2 340 840,00 €	2 098 360,00 €	1 312 500,00 €	8 264 802,19 €
INVESTISSEMENTS / EQUIPEMENTS	189 202,70 €	329 473,16 €	270 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	1 688 675,86 €
TOTAL GENERAL	560 086,30 €	1 030 850,75 €	1 710 841,00 €	2 640 840,00 €	2 398 360,00 €	1 612 500,00 €	9 953 478,05 €
RECETTES							
PROJETS	SUB/FCTVA2021	SUB/FCTVA2022	SUB/FCTVA2023	SUB/FCTVA2024	SUB/FCTVA2025	SUB/FCTVA2026	TOTAL TTC SUR MANDAT
FCTVA	27 212,47 €	44 935,00 €	304 504,00 €	433 203,39 €	393 426,97 €	264 514,50 €	1 440 583,87 €
Ecole de musique			194 266,00 €		229 570,00 €		423 836,00 €
Lavoisier	81 000,00 €						81 000,00 €
Pole culturel travaux				276 656,00 €	276 656,00 €		553 312,00 €
Pôle petite enfance travaux				528 000,00 €	1 059 200,00 €	729 600,00 €	2 316 800,00 €
Montagnac AMO							0,00 €
Achat terrain Montagnac							0,00 €
Montagnac travaux							0,00 €
GEMAPI	52 630,40 €	98 185,18 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 815,58 €
OPAH RU			100 800,00 €				
Recette vente Contines			900 000,00 €				900 000,00 €
Maison des vins			115 431,00 €	496 000,00 €		0,00 €	611 431,00 €
TOTAL PROJETS A VENIR	160 842,87 €	98 185,18 €	1 310 497,00 €	1 733 859,39 €	1 565 426,00 €	729 600,00 €	6 477 778,45 €
INVESTISSEMENTS / EQUIPEMENTS	171 907,92 €	228 142,90 €	170 000,00 €	190 000,00 €	190 000,00 €	190 000,00 €	1 140 050,82 €
TOTAL GENERAL	332 750,79 €	326 328,08 €	1 480 497,00 €	1 923 859,39 €	1 755 426,00 €	919 600,00 €	7 617 829,27 €

Commentaires :

Pour 2023, il est donc prévu d'étudier la faisabilité du pôle petite enfance, du pôle culturel (médiathèque et ludothèque), la finalisation de l'école de musique et le début des travaux de l'office de tourisme de Montpezat avec sa maison des vins.

Les autres dépenses investissements/équipements concernent l'air d'accueil des gens du voyage, l'entretien des espaces vert, l'informatique, la dématérialisation des coupons associatifs, le terrain de football Benech Haut, le mobilier et les instruments pour l'école de musique, les médiathèques, les achats de conteneurs et de la signalétique pour France Services.

Selon cette programmation 2023, nous nous situerons à environ 8.19 % de dépenses en plus par rapport aux recettes

Perspectives d'évolution fonctionnement :

<i>recettes de fonctionnement prospectives</i>		2021	2022	2023	2024	2025	2026
<i>Chapitre</i>							
13 Atténuation de charges		299 182,20 €	329 730,30 €	211 530,00 €	211 530,00 €	211 530,00 €	211 530,00 €
70 Produits des services, domaine et ventes diverses		180 399,88 €	189 610,62 €	187 274,14 €	187 000,00 €	187 000,00 €	187 000,00 €
73 Impôts et taxes		6 354 022,00 €	6 601 712,00 €	6 550 000,00 €	6 600 000,00 €	6 650 000,00 €	6 700 000,00 €
74 Dotations, subventions et participations		1 347 751,54 €	1 521 341,93 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
75 Autre produit de gestion courante		69 429,10 €	119 655,25 €	42 400,00 €	42 400,00 €	42 400,00 €	42 400,00 €
77 produits exceptionnels		2 022,91 €	17 369,89 €	5 382,00 €	5 382,00 €	5 382,00 €	5 382,00 €
78 reprise sur provisions		200,00 €	8,14 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €
Total des recettes réelles		8 253 007,63 €	8 779 428,13 €	8 496 766,14 €	8 546 492,00 €	8 596 492,00 €	8 646 492,00 €
042 Opération d'ordre de transfert		3 330,65 €	5 193,31 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		8 256 338,28 €	8 784 621,44 €	8 500 766,14 €	8 550 492,00 €	8 600 492,00 €	8 650 492,00 €
<i>Dépenses de fonctionnement prospectives</i>							
<i>Chapitre</i>							
011 Charges à caractères général		1 480 965,62 €	1 727 228,53 €	1 850 000,00 €	1 850 000,00 €	1 850 000,00 €	1 850 000,00 €
012 Charge de personnel		3 114 830,51 €	3 139 312,30 €	3 202 098,55 €	3 266 140,52 €	3 331 463,33 €	3 398 092,59 €
014 Atténuation de produits		79 014,00 €	39 959,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
65 autres charges de gestion courante		2 804 357,01 €	2 790 469,90 €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €
66 charges financières		178 349,84 €	173 082,90 €	168 355,61 €	156 808,86 €	151 049,26 €	138 807,50 €
67 charges exceptionnelles		6 825,53 €	12 402,55 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
68 Dotation provision semi-budgétaire		0,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
022 dépenses imprévues							
Total des dépenses réelles		7 664 342,51 €	7 882 455,18 €	8 075 954,16 €	8 128 449,38 €	8 188 012,59 €	8 242 400,09 €
023 Virement à la section d'investissement		0,00 €		1 600 000,00 €			
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		357 078,54 €	393 179,32 €	360 000,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 021 421,05 €	8 275 634,50 €	8 435 954,16 €	8 488 449,38 €	8 548 012,59 €	8 602 400,09 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		234 917,23 €	508 986,94 €	64 811,98 €	62 042,62 €	52 479,41 €	48 091,91 €
Excédent antérieur + virement à la section d'investissement		3 005 171,00 €	3 240 088,23 €	1 362 930,19 €	1 427 742,17 €	1 489 784,80 €	1 542 264,21 €
Excédent reporté		3 240 088,23 €	3 749 075,17 €	1 427 742,17 €	1 489 784,80 €	1 542 264,21 €	1 590 356,12 €
A	Epargne de gestion	767 014,12 €	1 070 054,95 €	589 167,59 €	574 851,48 €	553 528,67 €	549 141,17 €
B	Intérêt de la dette	178 349,00 €	173 082,00 €	168 355,61 €	156 808,86 €	145 049,26 €	145 049,26 €
C	Epargne Brute	588 665,12 €	896 972,95 €	420 811,98 €	418 042,62 €	408 479,41 €	404 091,91 €
D	Remboursement capital de la dette	400 277,00 €	404 359,64 €	408 844,85 €	433 373,67 €	438 237,85 €	443 303,47 €
Epargne nette		188 388,12 €	492 613,31 €	11 967,13 €	-15 331,05 €	-29 758,44 €	-39 211,56 €

Fin 2022, nous enregistrons un excédent de fonctionnement de 3 749 075.17€. Dans le cadre du PPI, il est prévu d'injecter l'excédent de fonctionnement en investissement afin de financer nos futurs projets. Cette stratégie n'est tenable qu'un an, car il est primordial de maintenir une marge de sécurité d'un million cinq cent mille €. Par conséquent, la commission des finances propose de souscrire à une ligne de trésorerie et ou un emprunt dans l'objectif de maintenir un seuil d'excédent en section de fonctionnement à partir de 2024.

Perspectives d'évolution investissement :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Emprunts				4 000 000,00 €		
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	1 600 000,00 €			
Autres recettes dont FCTVA	690 728,00 €	744 263,42 €	1 480 497,00 €	1 923 859,00 €	1 755 426,00 €	919 600,00 €
RAR reporté			60 000,00 €			
Total des recettes réelles investissement	690 728,00 €	744 263,42 €	3 140 497,00 €	5 923 859,00 €	1 755 426,00 €	919 600,00 €
Sous total dépenses d'équipement	189 202,70 €	329 473,16 €	270 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Autres investissements	370 884,23 €	701 377,59 €	1 440 841,00 €	2 340 840,00 €	2 098 360,00 €	1 312 500,00 €
RAR reporté			786 144,98 €			
Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	560 086,93 €	1 030 850,75 €	2 496 985,98 €	2 640 840,00 €	2 398 360,00 €	1 612 500,00 €
040 Opération d'ordre de transfert	3 330,65 €	5 193,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
041 Opérations patrimoniales						
Total dépenses investissement	563 417,58 €	1 036 043,75 €	2 500 985,98 €	2 644 840,00 €	2 402 360,00 €	1 616 500,00 €
Remboursement capital de la dette	400 277,00 €	404 359,64 €	408 844,85 €	433 373,67 €	438 237,85 €	443 303,47 €
Total dépenses réelles investissement	963 694,58 €	1 440 403,39 €	2 909 830,83 €	3 078 213,67 €	2 840 597,85 €	2 059 803,47 €
Excédent d'investissement	831 877,00 €	558 910,42 €	0,00 €	230 666,17 €	3 076 311,50 €	1 991 139,65 €
Résultat de l'exercice	-272 966,58 €	-696 139,97 €	230 666,17 €	2 845 645,33 €	-1 085 171,85 €	-1 140 203,47 €
solde investissement reporté	558 910,42 €	-137 229,55 €	230 666,17 €	3 076 311,50 €	1 991 139,65 €	850 936,18 €
RAR reporté		-648 916,40 €				
Solde avec RAR		-786 145,95 €				
Capital restant du début (01/01) 2022	7 384 521,67 €	6 984 244,67 €	6 579 885,03 €	10 171 040,18 €	9 737 666,51 €	9 299 428,66 €
Capital restant du fin (31/12)	6 984 244,67 €	6 579 885,03 €	6 171 040,18 €	9 737 666,51 €	9 299 428,66 €	8 856 125,19 €
Ratio de désendettement	5,42%	5,79%	6,21%	4,26%	4,50%	4,77%

Au regard du PPI, la ligne de trésorerie et ou emprunt doit s'évaluer à 4 000 000€ simulé sur 20 ans avec un taux de 1.8. Notre endettement passera donc à 10 171 040€ en 2024.

Dépenses de fonctionnement	2018		2019		2020		2021		2022	
Chapitre	Budget	Realisé								
chapitre 011 charges à caractère général	28 900,00	8255,12	83 867,00	32039,19	62 240,00	43188,44	59 163,00	54 247,70	61 030,00	48 346,65
Chapitre 012 personnel	45 000,00	0,00	130 600,00	120 858,72	126 275,00	124 303,78	144 234,00	111 045,26	139 918,00	139 384,41
Chapitre 65 autres charges gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	912,00	966,00	54,00
Chapitre 67 charges exceptionnelles	56 000,00	0,00	0,00	0,00	103,00	0,00	0,00	0,00	21 696,00	21 696,00
Chapitre 68 dotation / provision		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chapitre 042 opération d'ordre de transfert		0,00	1 094,00	1 039,99	5 759,00	5 758,25	13 319,00	13 318,49	9 423,00	9 422,10
Dépenses imprévues 022	10 000	0,00	1543	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Virement à la section d'investissement 023		0,00	19 406	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses	139 900,00	8 255,12	236 510,00	153937,90	194 377,00	173 250,47	216 716,00	179 523,45	233 033,00	218 903,16
En € / habitant	6,75 €		11,33 €		9,32 €		10,38 €		11,18 €	
Recette de fonctionnement	2018		2019		2020		2021		2022	
Chapitre	Budget	Realisé								
Chapitre 70 produit de services	2 300,00	23042,90	15 380,00	38814,11	23 764,00	20747,18	25 968,00	27 626,29	24 073,00	36 796,36
Chapitre 013 Rbst sur rémunération de personnel	0,00	0,00	58 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chapitre 73 taxe de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	13 309,93	13 000,00	27 908,94	30 000,00	33 175,23
Chapitre 74 Subvention participation aux communes	25 664,00	25664,00	0,00	0,00	128 089,00	128 216,95	159 200,00	159 207,07	103 497,00	106 197,00
Chapitre 75 produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chapitre 77 produits exceptionnels	0,00	0,00	10500,00	11104,44	0,00	0,00	0,00	21 696,00	0,00	
Chapitre 78 reprise sur amortissement et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de l'exercice	27 964	48706,90	84 122,00	49918,55	164 853,00	162 274,06	198 168,00	236 438,30	157 570,00	176 168,59
002 excédent reporté	111 936,00	111 936,00	152 388,00	152 388,00	29 524,00	29 524,00	18 548,00	18 548,00	75 463,00	75 462,36
Total recettes	139 900,00	160 642,90	236 510,00	202 306,55	194 377,00	191 798,06	216 716,00	254 986,30	233 033,00	251 630,95
En € / habitant	6,75 €		11,33 €		9,32 €		10,38 €		11,18 €	

Dépenses et Recettes d'investissement :

La dépense d'investissement concerne un logiciel informatique. Les frais d'études pour la maison des vins n'étant toujours pas engagés explique ce taux de réalisation.

Dépenses d'investissement		2018		2019		2020		2021		2022	
Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	8 600,00	0,00	10 000,00	8 300,64	0,00	0,00	4 300,00	0,00	4 800,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 493,00	0,00	13 119,00	0,00	5 867,00	0,00	5 018,00	0,00	5 217,00	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	172 200,00	70 553,15	71 400,00	58 800,00	12 600,00	12 560,00	0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00		0,00
	TOTAL DE L'EXERCICE	194293	70553,15	98019	67100,64	18467	12560	10018	0		0
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	6 883,00	6 882,16	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES	194 293,00	70 553,15	98 019,00	67 100,64	25 350,00	19 442,16	10 018,00	0,00	10 017,00	
	En €/habitant	9,37		4,70		1,22		0,48		0,48	0,00
Recettes d'investissement		2018		2019		2020		2021		2022	
Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00	0,00	1362,00	8243,80	0,00	0,00		0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	172 200,00	74 753,15	71 400,00	33 600,00	12 600,00	12 560,00	0,00	0,00		0,00
21	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,00	571,12	355,00	354,62	4505,00	4 504,96	4 151,00	4 150,32		0,00
	TOTAL EXERCICE	172 800,00	75 324,27	71 755,00	33 954,62	18 467,00	25 308,76	4 151,00	4 150,32		0,00
001	Excédent d'investissement reporté	21 493,00	21 492,74	26 264,00	26 263,86	0,00	0,00	5 867,00	5 866,60		0,00
	TOTAL RECETTES	194 293,00	96 817,01	98 019,00	60 218,48	18 467,00	25 308,76	10 018,00	10 017,00	0,00	10 017,00
			Excédent		Excédent		Excédent		Excédent		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00	4 771,12	0,00	-33 146,02	0,00	12 748,76	0,00	4 150,32		
	A REPORTER EN N+1	21492,74	26 263,86	26 263,86	-6 882,16	-6 882,16	5 866,60	5866,6	10 017,00	10 017,00	10 017,00
	En €/habitant	9,37		4,70		1,22		0,48		0,48	0,48

Perspectives

Dépenses de fonctionnement	2023	2024	2025	2026
Chapitre	Budget	Budget	Budget	Budget
chapitre 011 charges à caractère général	63 000,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
Chapitre 012 personnel	139 418,00	142 206,36	145 050,13	147 951,13
Chapitre 65 autres charges gestion courante	966,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Chapitre 67 charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68 dotation / provision	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 042 opération d'ordre de transfert	1 195,00	1 094,00	1 094,00	1 094,00
Dépenses imprévues 022	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement à la section d'investissement 023	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	204 579,00	207 300,36	210 144,13	213 045,13
En € / habitant	9,86 €	9,93 €	10,07 €	10,21 €
Recette de fonctionnement	2023	2024	2025	2026
Chapitre	Budget	Budget	Budget	Budget
Chapitre 70 produit de services	25 450,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Chapitre 013 Rbst sur rémunération de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 73 taxe de séjour	44 000,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
Chapitre 74 Subvention participation aux communes	102 401,21	138 300,36	141 144,13	144 045,13
Chapitre 75 produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77 produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78 reprise sur amortissement et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de l'exercice	171 851	207 300,36	210 144,13	213 045,13
002 excédent reporté	32 727,79			
Total recettes	204 579,00	207 300,36	210 144,13	213 045,13
En € / habitant	9,86 €	9,93 €	10,07 €	10,21 €

SPANC

Dépenses et recettes d'investissement :

Pour 2023, il n'y aura pas de contrôle de bon fonctionnement, ils reprendront en 2025. A cet effet, le rapport recette/dépense est plutôt positif. Néanmoins, les services administratifs devront établir une analyse qui permettra d'anticiper un éventuel changement de fonctionnement, en l'occurrence, étudier le prélèvement direct sur les factures d'eau dans l'objectif de renforcer et de sécuriser ce budget annexe.

Dépenses de fonctionnement		2018		2019		2020		2021		2022	
Chapitre	Désignation	Budget	Realisé								
011	Charges à caractère général	159 838,00	91 890,60	165 175,00	73 984,60	133 658,70	51 585,69	189 136,00	172 124,41	83 912,00	65 372,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	46 242,00	31 249,57	32 304,00	32 303,28	10 089,00	10 089,00	7 834,00	7 833,05	9 045,00	9 045,00
65	Autres charges de gestion courante	40 250,00	192,00	40 250,00	0,00	19 619,65	0,00	13 144,00	834,8	2999	741,98
66	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 983,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	85 300,00	11 626,00	46 300,00	4 063,00	26 706,65	1 500,00	8 966,00	63,00	2 200,00	648,00
68	Provisions	1 200,00	0,00	500,00	70,00	500,00	200,00	500,00	0,00	500,00	390,00
022	Dépenses imprévues	26 900,00	0,00	10 120,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,00	571,12	355,00	354,62	4 505,00	4 504,96	4 151,00	4 150,32		
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	360 330,00	135 529,29	295 004,00	110 775,50	210 079,00	67 879,65	223 731,00	185 005,58	105 639,00	76 197,45
	En €/habitant	17,37		14,13		10,07		10,72		5,06	
Recettes de fonctionnement		2018		2019		2020		2021		2022	
Chapitre	Désignation	Budget	Realisé								
70	Vente de produits finis, prestations de services	116 110,00	64 385,00	97 240,00	45 638,00	89 869,00	55 231,00	114 820,00	112 978,00	67 200,00	54 947,00
74	Subventions d'exploitation	25 790,00	20 679,00	29 600,00	23 365,00	900,00	2 250,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40,22
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 355,00		0,01
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provis	0,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
	TOTAL EXERCICE	142 000,00	85 164,00	127 040,00	69 003,00	90 769,00	57 481,00	114 820,00	114 533,00	67 200,00	54 987,23
002	Excédent de fonctionnement reporté	218 330,00	218 329,26	167 964,00	167 963,97	119 310,00	119 309,13	108 911,00	108 910,66	38 439,00	38 438,08
	TOTAL RECETTES	360 330,00	303 493,26	295 004,00	236 966,97	210 079,00	176 790,13	223 731,00	223 443,66	105 639,00	93 425,31
	RESULTAT DE L'EXERCICE		-50 365,29		-41 772,50		-10 398,65		-70 472,58		-21 210,22
	A REPORTER EN N+1	218 329,26	167 963,97	167 963,97	126 191,47	119 309,31	108 910,66	108 910,66	38 438,08		17 227,86
	En €/habitant	17,37		14,13		10,07		10,72		10,72	

Perspectives d'évolution fonctionnement

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS												
BUDGET ANNEXE - S.P.A.NC - Rétrospective Budgets												
FONCTIONNEMENT	2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations
D E P E N S E S												
Chapitre 011 - Charges à caractère général	189 136,00	172 124,00	83 912,00	65 372,47	44 527,00	0,00	36 032,00	0,00	81 711,15	0,00	0,00	0,00
Chapitre 012 - Charges de Personnel	7 834,00	7 834,00	9 045,00	9 045,00	6 364,00	0,00	6 364,00	0,00	6 364,00	0,00	6 364,00	0,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	13 144,00	834,60	2 999,00	742,00	999,00	0,00	999,00	0,00	999,00	0,00	999,00	0,00
Chapitre 66 - Charges financières	0,00	0,00	1 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	8 966,00	63,00	2 200,00	648,00	400,00	0,00	400,00	0,00	400,00	0,00	400,00	0,00
Chapitre 68	500,00	0,00	500,00	390,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00
Chapitre 042	4 151,00	4 150,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
												0,00
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	223 731,00	185 005,92	105 639,00	76 197,47	52 790,00	0,00	44 295,00	0,00	89 974,15	0,00	8 263,00	0,00
FONCTIONNEMENT												
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	114 820,00	112 978,00	67 200,00	54 947,00	48 518,00	0,00	37 430,00	0,00	87 685,00	0,00	87 685,00	0,00
Chapitre 74 - Dotations et Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75 - Autres Produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	40,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0,00	1 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE L'EXERCICE	114 820,00	114 333,00	67 200,00	54 987,23	48 518,00	0,00	37 430,00	0,00	87 685,00	0,00	87 685,00	0,00
R002 - RESULTAT REPORTE	108 911,00	108 910,66	38 439,00	38 438,08	17 228,00							
TOTAL RECETTES	223 731,00	223 243,66	105 639,00	93 425,31	65 746,00	0,00	37 430,00	0,00	87 685,00	0,00	87 685,00	0,00
		déficit										
RESULTAT DE L'EXERCICE		-70 672,92		-21 210,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A REPORTER EN N+1	108 910,66	30 237,74	38 438,08	17 227,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nombre de contrôles détaillées

Dépenses

Recettes

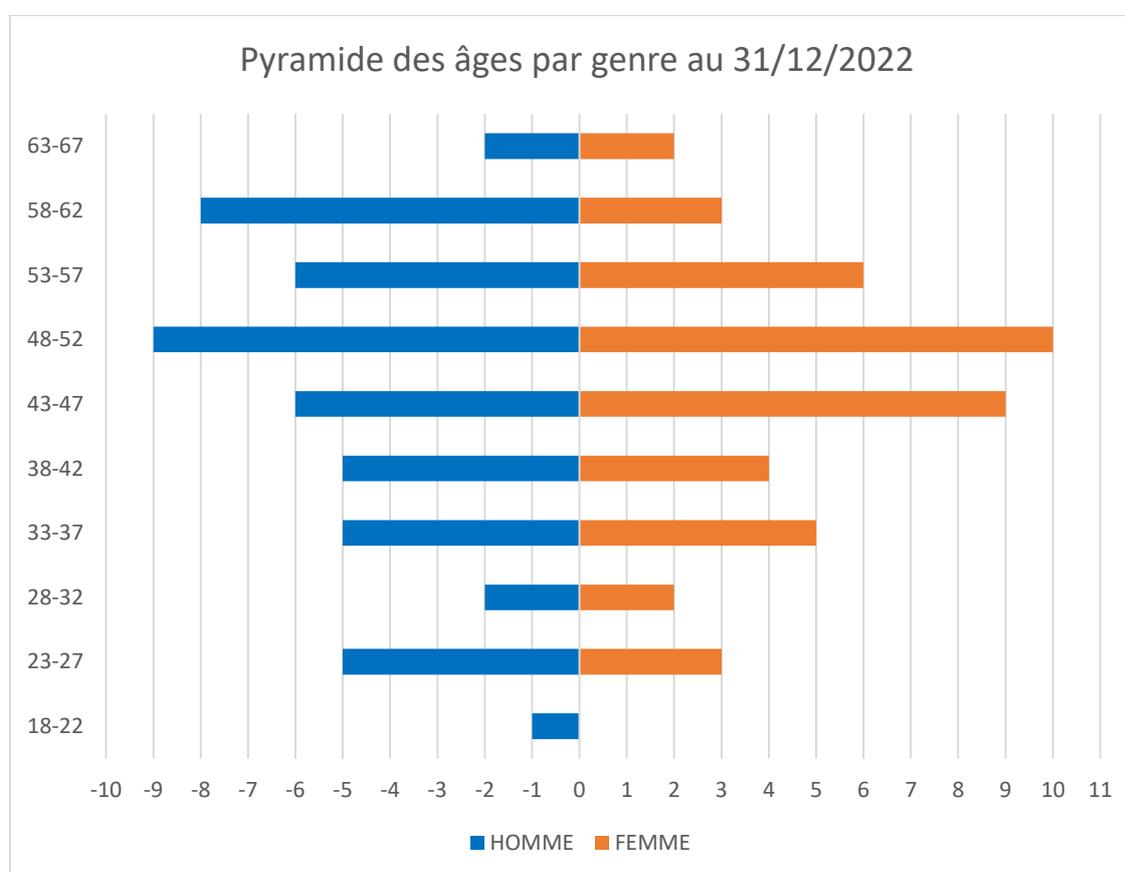
2023			2023			
	détails	total		détails	total	
conception	90*93,50	8 415,00 €		conception	90*100	9 000,00 €
réalisation	90x121	10 890,00 €		réalisation	90x127	11 430,00 €
vente	100*148,50	14 850,00 €		vente	100*170	17 000,00 €
cbf	0*86,35	0,00 €		cbf	0*95	0,00 €
		34 155,00 €			37 430,00 €	
nov + dec 2022		8 494,73 €		penalité cbf	88*126	11 088,00 €
		42 649,73 €			48 518,00 €	
2024			2024			
	détails	total		détails	total	
conception	90*93,50	8 415,00 €		conception	90*100	9 000,00 €
réalisation	90x121	10 890,00 €		réalisation	90x127	11 430,00 €
vente	100*148,50	14 850,00 €		vente	100*170	17 000,00 €
cbf	0*86,35	0,00 €		cbf	0*95	0,00 €
		34 155,00 €			37 430,00 €	
2025			2025			
	détails	total		détails	total	
conception	90*93,50	8 415,00		conception	90*100	9 000,00 €
réalisation	90x121	10 890,00		réalisation	90x127	11 430,00 €
vente	100*148,50	14 850,00		vente	100*170	17 000,00 €
cbf	529*86,35	45 679		cbf	529*95	50 255,00 €
		79 834,15 €			87 685,00 €	

Structuration des Ressources Humaines et évolution prévisionnelle

Les effectifs titulaires / stagiaires / contractuels permanents et non permanents

A. Situation au 31/12/2022

A.1. Pyramide des âges (titulaires, stagiaires, contractuels permanents et non permanents)



Tranches d'âges	18-22	23-27	28-32	33-37	38-42	43-47	48-52	53-57	58-62	63-67	Total
Hommes	1	5	2	5	5	6	9	6	8	2	49
Femmes	0	3	2	5	4	9	10	6	3	2	44

A.2. Répartition des effectifs par catégories et cadres d'emplois

Catégorie A				
Titulaires, Stagiaires, Contractuels permanents				
Cadres d'emplois	Femmes	Hommes	Ensemble	Taux de féminisation
Directeur Général des Services		1	1	0%
Attaché	4	2	6	67%
Ingénieur		1	1	0%
Educateur Jeunes Enfants	1		1	100%
Total	5	4	9	56%

Catégorie B				
Titulaires, Stagiaires, Contractuels permanents				
Cadres d'emplois	Femmes	Hommes	Ensemble	Taux de féminisation
Rédacteur	4		4	100%
Technicien	2	2	4	50%
Assistant enseignement artistique	4	10	14	29%
Animateur territorial	1		1	100%
Assistant de conservation		1	1	0%
Total	11	13	24	46%

Catégorie C				
Titulaires, Stagiaires, Contractuels permanents				
Cadres d'emplois	Femmes	Hommes	Ensemble	Taux de féminisation
Adjoint Administratif	8	3	11	73%
Agent de maîtrise		4	4	0%
Adjoint Technique	1	21	22	5%
Adjoint d'Animation	4	1	5	80%
Adjoint du Patrimoine	6	2	8	75%
Agent Social	5		5	100%
Auxiliaire puériculture	2		2	100%
Total	26	31	57	46%

Catégorie B / Autres				
Contractuel non permanent * et Autres				
Cadres d'emplois	Femmes	Hommes	Ensemble	Taux de féminisation
Rédacteur	1		1	100%
Total	1	0	1	100%
Contrat de Projet	1		1	100%
Contrat d'accompagnement / PEC		1	1	0%
Total	1	1	2	50%

* Contractuels non permanents :

- ATA : Accroissement Temporaire d'Activité
- ASA : Accroissement Saisonnier d'Activité

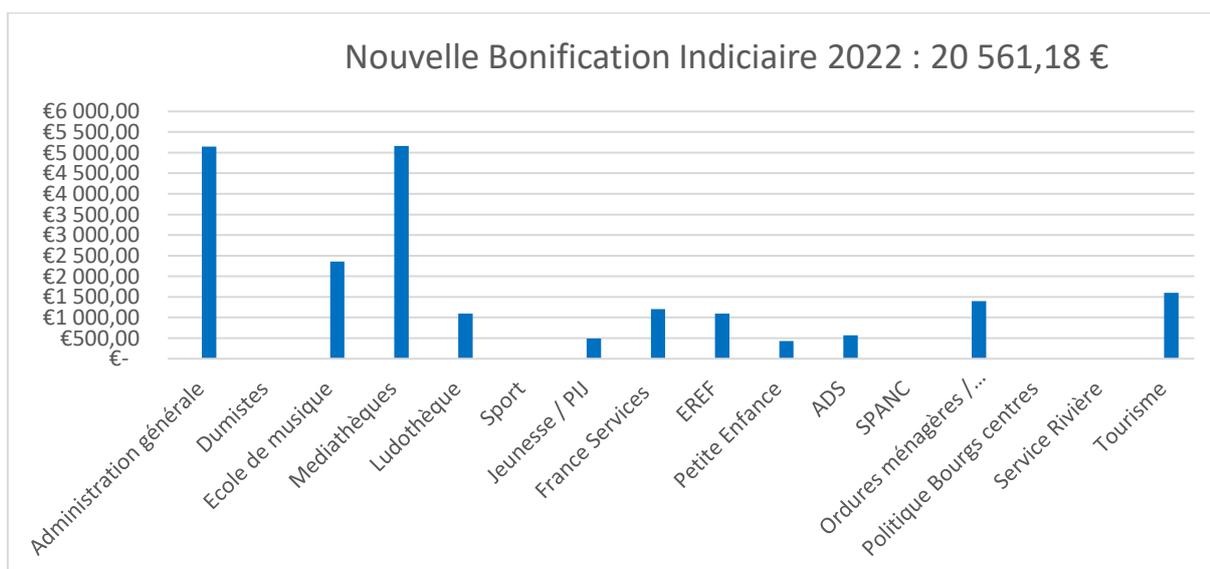
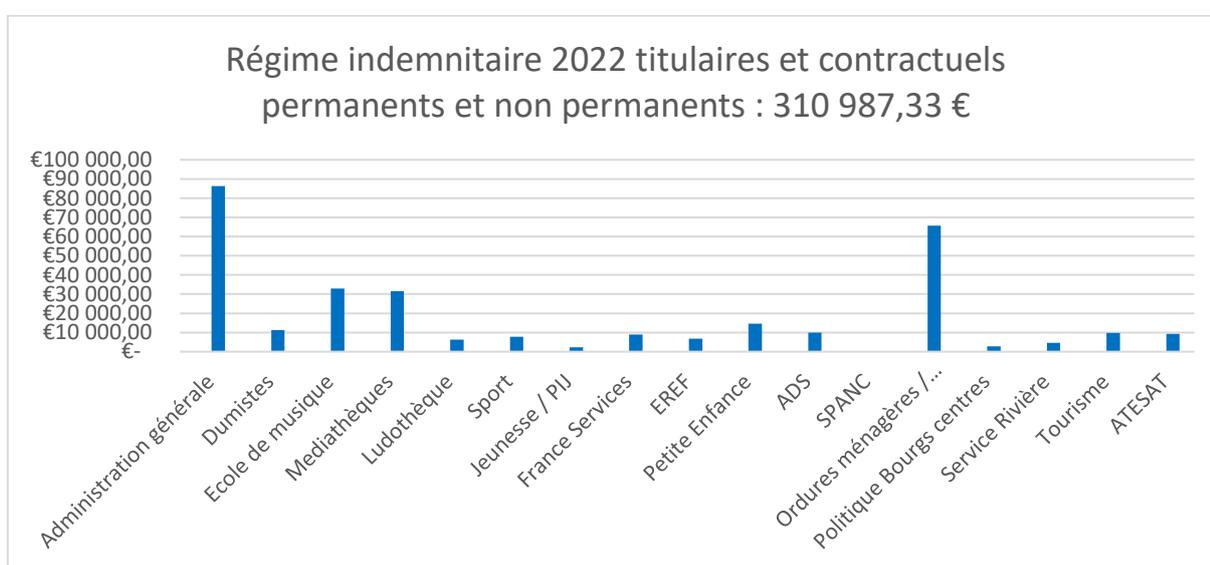
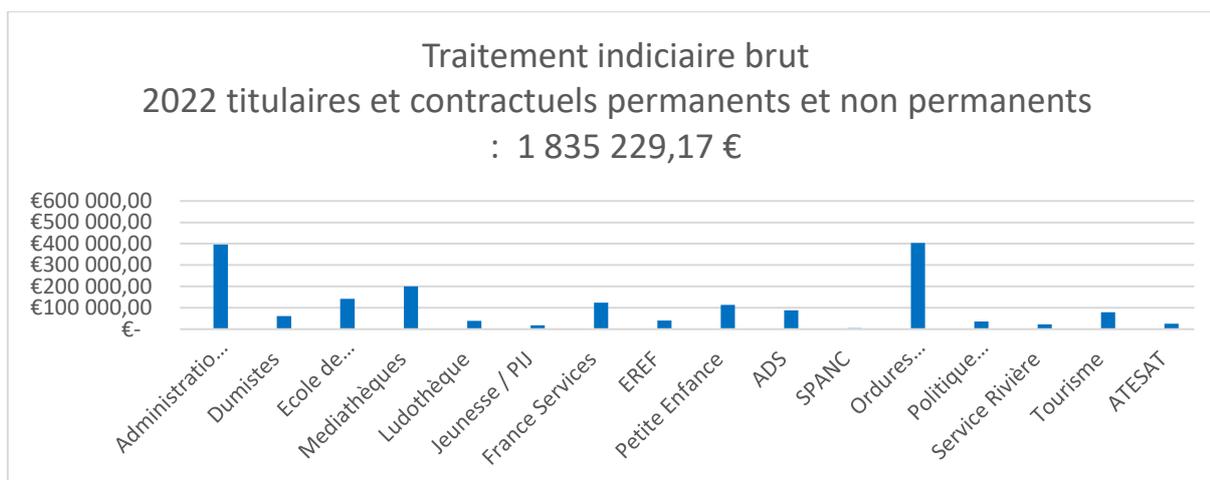
B. Evolution des Ressources Humaines de 2017 à 2022

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Agents titulaires et stagiaires	61	65	65	65	69	62
Agents contractuels permanents	11	13	14	16	14	21
Agents en remplacement	0	1	2	0	5	7
Agents en situation de ASA, ATA	4	2	2	3	2	1
Contrat d'accompagnement à l'emploi / PEC	2	0	0	0	0	1
Service Civique	0	1	0	0	0	0
Apprentissage	0	0	0	1	0	0
Contrat de Projet	0	0	0	0	1	1
Total	78	82	83	85	91	93
Variation		4	1	2	6	2

- 2017 : intégration de la compétence tourisme avec le transfert de 3 agents ;
- 2018 : renforcement des services Ludothèque et Ressources humaines / doublement agent ADS avant départ retraite ;
- 2019 : réorganisation des services / recrutement emploi Valorisation bourgs centres ;
- 2020 : renforcement accueil déchetterie Caussade / développement service tourisme / recours à l'apprentissage / besoin en agents de remplacement plus important ;
- 2021 : stagiairisation de contractuels / embauche de l'apprenti en contrat non permanent / recrutement d'un conseiller numérique en contrat de projet (financement état) ;
- 2022 : Départs d'agents suite au transfert de la compétence déchetterie / Renforcement équipe France services / Renforcement service Culture / Création du poste gestion administrative du service Collecte des Déchets / Création de l'emploi de chargé de communication / Renforcement du Jardin d'enfants

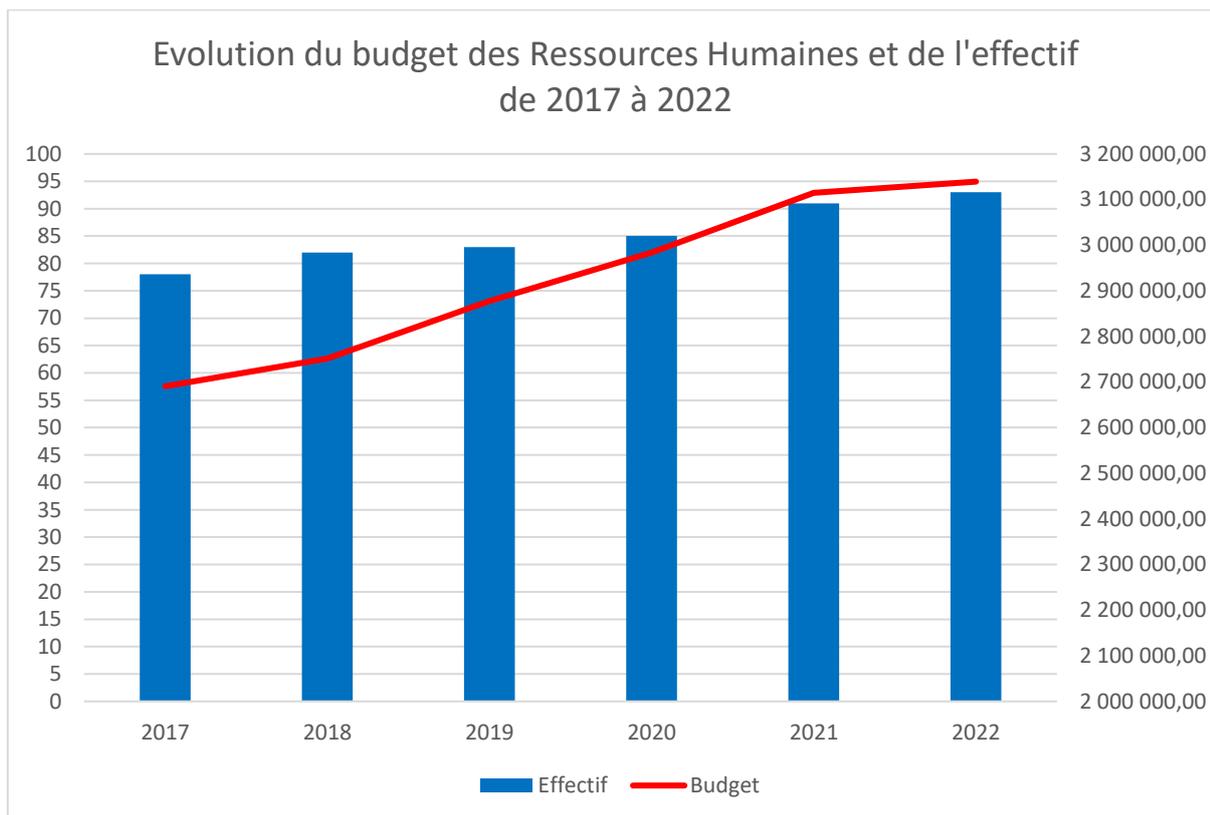
Gestion de la Masse Salariale

A. Situation au 31/12/2022



B. Evolution des Ressources Humaines de 2017 à 2022

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif	78	82	83	85	91	93
% augmentation	5,41%	5,13%	1,22%	2,41%	7,06%	2,20%
Budget	2 690 794,15	2 751 797,14	2 877 281,33	2 984 023,66	3 114 830,51	3 139 312,30
% augmentation		2,27%	4,56%	3,71%	4,38%	0,79%



C. Evolution prévisionnelle des Ressources Humaines

Pour 2023, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais reconduit sa masse salariale. Elle souhaite aussi s'investir dans un projet de développement social du territoire, permettant d'articuler efficacement l'offre de services ciblant les thématiques suivantes : services aux familles, accès aux droits, animation de la vie sociale, logement et cadre de vie, handicap.

Par ailleurs, l'accent est également mis sur la promotion du territoire et des actions de la Communauté, en affirmant le service Communication.

Enfin, la Communauté souhaite conforter son action en faveur de l'emploi et de l'insertion, en développant le service dédié à cette politique.